

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Mme NICOLE BRODEUR, présidente de la commission  
Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire ad hoc  
M. RADOUAN TORKMANI, commissaire ad hoc

**PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT  
DU CAMPUS DE LA MONTAGNE  
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

**VOLUME 1**

---

Séance tenue le 23 mars 2021, 19 h  
1550, rue Metcalfe, 14<sup>e</sup> étage  
Montréal

## TABLE DES MATIÈRES

### SÉANCE DU 23 MARS 2021

MOT DE LA PRÉSIDENTE ..... 1

### PRÉSENTATIONS DES MÉMOIRES:

M. Gérard Beaudet ..... 3

M. Patrizio Oliviero Armani Grecco, Parti Républicain souverainiste ..... 16

Mme Pascale Kaniasta, Centre de santé autochtone de Tiohtiá:ke ..... 26

### PAUSE

M. Robert Kasisi ..... 38

M. Stéphane Mélançon, M. Pierre Marcoux, Ski de fond Montréal ..... 53

RECTIFICATIONS ..... 63

MOT DE LA FIN ..... 65

### AJOURNEMENT

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

### Mme NICOLE BRODEUR, Présidente

5            Bonsoir et bienvenue à cette séance virtuelle d'audition des opinions qui se tient dans le cadre de la consultation publique sur le *Projet directeur d'aménagement du campus de la montagne*.

10           Je rappelle que nos travaux et nos activités se déroulent en français, mais les participants et les participantes qui voudraient s'exprimer en anglais peuvent le faire. This meeting will be conducted in French, but if you wish to address the Commission in English, you are welcome to do so.

15           Je m'appelle Nicole Brodeur, je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal et je préside cette commission. La commission est également composée de madame Danielle Sauvage ainsi que de monsieur Radouan Torkmani. Nous sommes appuyés dans nos travaux par madame Élise Naud qui agit à titre de secrétaire de la commission et de madame Yasmina Malki qui est analyste stagiaire.

20           Le 10 février dernier, l'Université de Montréal et les écoles affiliées de HEC et de Polytechnique Montréal ainsi que la Ville de Montréal nous ont présenté le projet de plan directeur d'aménagement du campus de la montagne et les projets de règlements soumis à la consultation.

25           Par la suite, les représentants ont répondu aux questions durant la séance qui s'est tenue le 24 février dernier.

30           Je vous remercie au nom de mes collègues et de l'Office de consultation publique de Montréal de l'intérêt que vous portez à nos travaux depuis le début de cette consultation, et ce, malgré le défi posé par la pandémie. Pour nous conformer aux règles gouvernementales et aux normes sanitaires qui s'appliquent, l'audition des opinions se fera à distance ce soir, et demain après-midi.

35 Douze citoyens et représentants d'organismes ont souhaité présenter une opinion devant la commission. Nous entendrons cinq présentations ce soir et sept autres demain, le 24 mars à partir de 13 heures.

40 La commission a également reçu à ce jour une vingtaine d'interventions écrites par le biais des opinions en ligne, qui ne feront pas l'objet d'une présentation orale. Celles-ci seront toutefois disponibles sur le site de l'OCPM.

45 Les personnes qui s'adressent à la commission ce soir ou demain peuvent le faire soit par téléphone, soit par visioconférence. Il est possible d'avoir plus d'un porte-parole par intervention, au cas où la présentation se ferait à plusieurs.

50 Les participants connectés par ordinateur peuvent partager leur écran et montrer des fichiers PowerPoint, des photos ou encore des vidéos. Les intervenants disposent d'une période de dix minutes pour exposer leur opinion et les commissaires ont ensuite dix autres minutes pour échanger avec eux.

55 En fait, comme vous le savez déjà, la commission tient à ce que le climat des échanges demeure serein. Je vous rappelle que les propos malveillants ou les interventions qui portent atteinte aux droits fondamentaux ou à la réputation des personnes sont irrecevables.

Merci d'avance aux intervenants que nous entendrons ce soir pour leur collaboration.

60 Une fois les séances d'audition d'opinion terminées, les enregistrements vidéo et audio des échanges avec les commissaires tout comme les transcriptions écrites seront mis en ligne sur notre site Web dans les meilleurs délais.

65 Comme il est de coutume en matière de consultation publique, si pour une raison ou une autre des inexactitudes se glissaient dans les propos tenus ce soir, le représentant de la Ville, monsieur Sylvain Garcias et de l'Université, madame Radhia Hamdane, pourraient utiliser de leur droit de rectification. Ils auront 48 heures à la suite de l'envoi des fichiers vidéo et audio des présentations pour nous fournir des rectifications par écrit. Il s'agira bien entendu de rectifier un fait et non d'émettre un commentaire ou encore un avis.

70 Une fois les consultations terminées, les commissaires entreprendront l'analyse de l'ensemble des informations et des opinions reçues. Nous prévoyons terminer la rédaction de notre rapport au début du mois de juin 2021.

75 C'est la présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier qui remettra le rapport aux élus municipaux. Ce rapport sera rendu public dans les 15 jours suivant son dépôt. Les décisions à prendre par la suite appartiennent aux élus de la Ville de Montréal.

Je donnerai maintenant la parole à notre premier intervenant et je demanderais à mon collègue de nous l'identifier.

---

## PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

---

**M. GÉRARD BEAUDET**

85 **LA PRÉSIDENTE :**

90 Oui. Alors, bonsoir, Monsieur Beudet. Alors, comme je l'indiquais tout à l'heure, vous disposez d'une période de dix minutes pour exposer votre opinion. Ensuite, les commissaires auront également une dizaine de minutes pour échanger avec vous. On a pris connaissance de votre mémoire dont on vous remercie.

Je crois que vous n'avez pas de présentation PowerPoint ou de document à partager?

95 **M. GÉRARD BEAUDET :**

Effectivement.

**LA PRÉSIDENTE :**

100 Alors, on vous écoute.

**M. GÉRARD BEAUDET :**

105 D'abord, merci de m'accueillir. Ce que je peux dire d'entrée de jeu c'est que pour l'essentiel je suis plutôt en accord avec le document qui a été déposé. Je pense que tant du point de vue des diagnostics, que des grandes orientations, que des propositions, c'est tout à fait dans l'air du temps, et je pense que ça correspond assez bien à plusieurs des enjeux auxquels l'Université est confrontée, mais auxquels la Ville est également confrontée et auxquels les citoyens sont confrontés.

110 J'aurais néanmoins trois petits points sur lesquels j'aimerais m'attarder, des choses qui ne m'apparaissent peut-être pas suffisamment fouillées dans les temps actuels des enjeux qui concernent ces points-là.

115 Le premier point c'est le rapport au quartier.

120 Il y a un certain nombre de documents graphiques. Il y a un certain nombre d'éléments d'analyse qui nous présentent le rapport au quartier et l'évolution notamment de ce rapport au quartier. Et je trouve que dans l'ensemble, on est assez conciliant à l'égard de la qualité de ce rapport-là.

125 Je vous ai envoyé quelques petits éléments iconographiques qui sont tirés d'un document que j'avais produit il y a quelques années dans le cadre d'une conférence et où je m'étais amusé, à partir des énoncés de base de l'Université de Montréal qui se présentait comme un bastillon, comme quelque chose qui était au-dessus de la société. Et je m'étais amusé à analyser le cadre physico spatial de l'Université pour montrer qu'on pouvait avec du vocabulaire militaire assez bien décrire ce qui était ce bastillon qui s'est réfugié sur les glaciers du Mont-Royal.

130 Et je pense que les activités, les actions qui se sont succédé au cours des décennies n'ont fait que renforcer cette relation assez, je dirais assez tendue, à l'égard des quartiers environnants. On peut parler du stationnement. On peut parler évidemment de la rampe de montée des automobiles. On peut parler de ce que j'appelle mes deux, les deux gros bastillons qui consolident les deux extrémités. J'évoque même le fait qu'on ait démoli un faubourg comme  
135 on faisait aux approches des ouvrages militaires pour être sûr de bien se protéger.

Donc, tout concorde pour montrer que l'Université n'est pas une université dans la ville, c'est une université qui s'est placée à l'écart de la ville et qui a maintenu cette position.

140 Bon. Je n'accuse personne d'avoir fait ça sciemment, mais le résultat il est là. Et entre autres, je souligne en particulier la très, très grande pauvreté des points d'accès au campus. Dans certains cas c'est presque du troglodyte tellement que c'est obscur et difficile à trouver. Et je pense, il s'agit de jeter un coup d'oeil du côté de McGill ou du côté de l'Hôpital de Cartierville par exemple, pour voir qu'on peut avoir un portail d'accueil qui invite les gens à venir plutôt que de cacher les entrées sous des immeubles dans l'ombre, en retrait.

145 Et ça, je pense qu'il y aurait un gros travail à faire à l'Université de Montréal pour se rendre beaucoup plus accueillantes, pour rendre l'emplacement accueillant, surtout qu'on fait valoir qu'il est important que l'Université participe de cet espace transitionnel entre la ville et les sommets du Mont-Royal. Je pense qu'il faut que ça se fasse d'entrée de jeu dès les abords du campus. Et pour l'instant ce n'est pas le cas.

Le deuxième point, c'est la place Laurentienne.

155 J'ai participé à un comité de travail à la demande de mon doyen Paul Lewis, il y a trois ou quatre ans, qui avait été mis sur pied par l'Université. Parce qu'on avait demandé à des gens qui ont le mandat de réfléchir à l'animation du campus, d'essayer de voir ce qu'on pourrait faire avec cette place qui est en mauvais état, mais qui surtout ne sert pas beaucoup.

160 Et j'avais été confronté à beaucoup de résistance de la part du service des immeubles, c'est-à-dire que toutes les raisons sont bonnes pour qu'il y ait le moins de monde possible qui s'agite sur le campus. Et j'avais trouvé ça un peu désolant, et je pense que cette place elle mériterait mieux. Et je pense que pour améliorer le sort de cette place, il faut améliorer les interfaces.

165 L'interface avec le 3200, Jean-Brillant. On a la chance d'avoir Chez Valère au rez-de-chaussée. On a la chance d'avoir de grandes portes-fenêtres qui pourraient s'ouvrir à la belle saison. On a la chance d'avoir un parvis qui pourrait s'animer en toute saison, par exemple si on avait des becs de gaz pour être capable d'avoir des barbecues, faire une cabane à sucre au

170 printemps. Et pour l'instant, c'est absolument désolant, il n'y a pas d'interface, il n'y a pas de dynamique, d'interférence entre la place et ce pavillon.

175 D'autre part, le pavillon Lionel-Groulx a une pauvreté d'interface épouvantable des deux côtés, autant du côté de Louis-Colin que du côté de la place. Et à l'occasion d'une activité qui avait lieu dans ce pavillon-là, j'avais réalisé que le centre de conférence que l'Université a créé dans le pavillon se situe, je pense, c'est au deuxième, premier ou deuxième étage et on pourrait très facilement, éventuellement percer une porte en sacrifiant deux bureaux de professeurs.

180 Avoir un petit perron et on pourrait avoir une interface, par exemple qui permettrait aux gens qui participent à des colloques, à des activités de ce genre-là, de sortir à l'extérieur plutôt que d'être obligés de sortir en faisant le grand détour à l'intérieur du pavillon. Ce qui n'est pas particulièrement convivial.

185 Et donc, ça permettrait de créer cette interface qui à mon sens permettrait éventuellement d'animer un peu plus cet espace-là, par effet de débordement de ce qui se passe à l'intérieur des bâtiments, ce qui actuellement est à peu près impossible.

L'autre élément, c'est du côté du stationnement.

190 Cette façade du stationnement n'est pas particulièrement attrayante. On pourrait toujours avec quelques artifices paysagers voiler la chose, mais ça reste quand même assez rébarbatif.

195 Et c'est d'autant pire que l'Université a comme pratique de déneigement, des niveaux supérieurs du stationnement, de balancer la neige de ce côté-là, qui s'accumule pendant tout l'hiver, qui forme un cône qui finit par geler, qui dégèle très tardivement au printemps et qui au surplus, on nous l'a avoué, abîme la structure du stationnement.

200 Et donc, pour économiser quelques milliers de dollars à chaque année en déneigement, on préfère payer une facture et on nous a dit que ça pourrait être de l'ordre du million éventuellement, pour réparer le stationnement. Et ça, je pense que cette gestion de la neige pose problème.



Et ça m'amène sur un autre aspect. C'est que le document est assez timide sur l'hiver. On en parle un peu. Il y a quelques photos d'hiver. Par exemple dans les exemples dont on devrait s'inspirer, il n'y a jamais d'hiver.

205

Or, on sait que l'occupation du campus se fait massivement à l'automne et à l'hiver. Et je trouve ça un petit peu anormal, ça ne m'étonne pas. C'est un des problèmes qu'on a au Québec, on n'est pas capable de composer avec notre hiver, mais il me semble que l'Université devrait faire un effort et notamment pour qu'on approprie cet hiver-là.

210

Là, pour l'instant, on le combat. On ferme tout ce qui pourrait être glissant en hiver. C'est interdit partout. Il me semble qu'on devrait apprendre à composer avec l'hiver.

Je finirais avec une petite remarque sur la dimension immatérielle de la mémoire de l'Université de Montréal. On l'évoque à plusieurs reprises dans le document et récemment il y a deux diplômés de l'Université de Montréal qui sont décédés, deux diplômés de l'école de géographie Jean Décarie et Gilles Ritchot. Et les deux ont apporté des contributions très significatives notamment la connaissance du Mont-Royal.

215

Jean Décarie a été un des grands défenseurs notamment du projet des trois sommets. Il s'est battu pendant des années pour que la montagne soit davantage appropriée et appropriable. Il a laissé un legs important que les Amis de la montagne ont reconnu.

220

Et Gilles Ritchot qui a fait carrière surtout à l'Université Laval, mais qui est diplômé, qui a commencé sa carrière à l'Université de Montréal, a laissé en 1967 un article en deux volets sur la morphogénèse du Mont-Royal. Et ça reste aujourd'hui, aux dires de plusieurs géographes, un classique qui est jusqu'à nouvel ordre indétronable.

225

Il me semble que l'Université pourrait rendre hommage à certains de ses membres, à certains membres de la communauté qui ont eu un apport significatif à l'égard du Mont-Royal.

230

Que ce soit en termes de connaissance, en termes d'animation, en termes de valorisation. Il me semble que l'Université comme citoyen devrait reconnaître ce qu'elle a apporté à la collectivité d'un point de vue immatériel. Donc, du point de vue de la connaissance ou du

235 point de vue de l'action citoyenne par des gens qui font partie de mes confrères et consoeurs diplômés, et qui dans ce cas-là, étaient au surplus deux amis.

Donc, ça complète ce que je souhaitais vous proposer.

240 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vous remercie beaucoup, Monsieur Beaudet, puis de la synthèse aussi de votre présentation.

245 Je vais commencer par vous poser une première question et je laisserai mes collègues en poser d'autres par la suite.

250 Un, on a été très interpellés par les photos de ce que vous appelez les dispositifs défensifs et bastillonnés de l'Université ou encore des points d'accès limités et mesquins, mais qui campent très bien votre propos.

255 La question que je voulais vous poser concerne effectivement le rapport au quartier et le rapport au reste de la ville, contrairement disons à d'autre, aux trois autres universités qu'on a à Montréal. Effectivement, la situation géographique de l'Université de Montréal la met un peu en retrait et un peu plus difficile d'accès pour les citoyens qui auraient peut-être envie d'aller méandrer entre les différents bâtiments.

260 Et la question que je veux vous poser est la suivante : Qu'est-ce qui pourrait être fait, et vous y avez fait allusion dans votre présentation, à ce qu'on pourrait faire pour améliorer les points d'accès ou encore les interfaces?

265 Effectivement, dans le projet de plan directeur d'aménagement que l'Université a présenté, il y a cette préoccupation d'ouverture sur le quartier, sur la collectivité. Mais ce n'est peut-être pas comme vous le dites, très manifeste entre autres, que ce soit du côté de chemin de Polytechnique ou encore d'Édouard-Montpetit, du côté de Louis-Colin, Jean-Brillant peut-être un peu plus. Mais qu'est-ce que vous auriez comme suggestion ou comme point de vue pour améliorer cette interface-là?

**M. GÉRARD BEAUDET :**

270

Bien, je pense que le premier point c'est de dire que, dans le domaine de l'aménagement on sait très bien qu'on peut privatiser un site sans le privatiser. Qu'il y ait des dispositifs d'aménagement qui peuvent être tellement rébarbatifs que les gens n'oseront pas, les gens vont se sentir intimidés d'aller sur un site. Et c'est un peu ça l'Université. C'est un peu le problème, quand je dis des entrées mesquines.

275

Quand on a l'équivalent d'un rez-de-chaussée sous des immeubles où il fait sombre en permanence, il y a un mauvais éclairage où il n'y a aucune signalétique, on peut difficilement s'attendre à ce que la plupart des gens osent s'aventurer, notamment pour aller sur la place la Laurentienne.

280

Et donc, je pense qu'il faudrait qu'on fasse des efforts et ça va être d'autant plus important que le legs architectural pose lui-même problème. C'est la nature même des parties architecturales qui ont été retenues qui fait que c'est rébarbatif que c'est peu invitant.

285

Et je ne pense pas qu'on se mette à découper des Arc de Triomphe dans les bâtiments de l'Université. Et donc, il va falloir qu'on joue à travers, notamment des éléments plus souples, comme des éléments de signalétique, des marquages au sol, peut-être des panneaux qui expliquent un peu qu'est-ce qu'il y a de l'autre côté.

290

Et ça, il faut que ça se fasse de manière générale, parce que moi, je vois bien juste la relation entre le métro et l'Hôpital Sainte-Justine dans l'interstice entre mon pavillon et les HEC, ça pose problème depuis que les HEC se sont installées.

295

On l'a partiellement améliorée, mais ça reste un corridor qui est très mal conçu, qui est très mal perceptible par les gens qui l'empruntent. Et je pense que si l'Université veut faire preuve d'ouverture, il faut qu'on pose les gestes qui révèlent justement qu'on invite les gens à venir, qu'on invite les gens à fréquenter le campus.

300

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Bien. Alors, je laisserais peut-être la parole à ma collègue, Danielle Sauvage.

**LA COMMISSAIRE :**

305 Monsieur Beudet, vous avez parlé justement de tout l'enjeu que pose l'hiver  
particulièrement pour le stationnement Louis-Colin. Et vous proposez l'adoption d'une clause  
« hiver ». Qu'est-ce que vous recommandez avec cette clause hiver? Voyez-vous ça comme une  
entente avec l'Université, entre l'Université et le déneigement? En fait, que contiendrait cette  
clause?

310

**M. GÉRARD BEAUDET :**

En fait, c'est une clause que j'imposerais à toute instance publique au Québec qui aurait  
pour conséquence que, quel que soit le geste qui est posé, on se poserait toujours la question  
315 « et en hiver ». Qu'est-ce que ça veut dire en hiver? Comment ça se traduit en hiver? Qu'est-ce  
que ça a comme conséquence en hiver?

315

Parce qu'actuellement, comme on ne pense pas l'hiver, on ne pense pas les  
conséquences des gestes qu'on pose.

320

Il s'agit juste de regarder le plan du nouveau campus, du MIL qui se veut à l'avant-garde  
des réflexions notamment en matière de développement durable et compagnie. Il y a à peu près  
rien sur l'hiver dans le plan directeur du nouveau campus.

325

Donc, c'est très durable comme attitude cette espèce de résistance qu'on a à l'égard de  
l'hiver et notre manière de nous battre contre l'hiver plutôt que de composer avec l'hiver.

Et donc, la clause aurait comme conséquence qu'à chaque fois qu'il faudrait cocher, je  
me suis posée la question, qu'est-ce que ça a comme conséquence.

330

**LA COMMISSAIRE :**

Merci.

335

**LA PRÉSIDENTE :**

Radouan, est-ce que tu as une question?

340

**LE COMMISSAIRE :**

Absolument. Merci, Monsieur Beaudet. Dans votre mémoire, vous présentez deux personnalités, Jean Décarie et Gilles Ritchot. On aimerait savoir comment vous voyez l'inclusion de ces deux personnalités au titre de patrimoine immatériel à travers ce projet de plan directeur?

345

**M. GÉRARD BEAUDET :**

Bien, ils ont apporté une contribution dans le cas de Gilles Ritchot c'est plus à la connaissance de ce qu'est le Mont-Royal, de son émergence, ce qui n'est pas banal. Et dans le cas de Jean Décarie, il a apporté une contribution significative à l'appropriation citoyenne du Mont-Royal à travers le plan directeur, la conquête des trois sommets, et cetera.

350

Et je pense que l'Université devrait d'une manière ou d'une autre pour eux, mais pour d'autres aussi, reconnaître quel a été l'apport de l'Université. Parce que dans le document, on parle de l'apport de l'Université, mais essentiellement au plan physico spatial, au plan des constructions, au plan des aménagements.

355

Or, au plan des idées, au plan de la réflexivité, l'Université a aussi eu des contributions qui ont été marquantes et je pense que l'Université devrait faire savoir qu'elle a aussi joué ce rôle à l'égard du Mont-Royal pour bâtir de la connaissance, pour bâtir des compétences d'appropriation.

360

Il me semble que ça serait un geste sympathique à poser à l'égard de ces diplômés et en même temps, pour faire savoir à la société que l'Université n'est pas juste là par des pavillons, elle est aussi là du point de vue de la pensée, du point de vue de la science, du point de vue de la connaissance.

365

370

**LE COMMISSAIRE :**

Et quelle forme précisément ça pourrait prendre pour rendre hommage à ces deux personnes? Est-ce que vous avez des exemples, des places?

375

**M. GÉRARD BEAUDET :**

Ça pourrait être de la toponymie. Ça pourrait être des éléments d'interprétation. Ça pourrait être, je ne sais pas moi, des plaques dans certains pavillons. On a des plaques pour les donateurs dans presque tous les pavillons. Pourquoi est-ce qu'on n'aurait pas des plaques pour les contributeurs à la science et à l'aménagement du Mont-Royal. Qu'on inscrive ça dans la durée et que ça se sache que des gens qui appartiennent à l'Université qui ont apporté des contributions.

380

**LE COMMISSAIRE :**

Parfait. C'est plus clair. Merci. Peut-être une autre question, Madame la présidente. Comme vous le savez, le plan directeur se base sur trois approches dont l'une est la reconnaissance autochtone.

390

On aimerait avoir votre opinion sur la manière dont peut traduire en aménagement cette reconnaissance autochtone à l'intérieur du campus?

**M. GÉRARD BEAUDET :**

Bon. On a parlé d'abord de l'archéologie. Il y a probablement un certain nombre de traces qui sont présentes. Bon. On sait que l'archéologie c'est d'abord une science qui vise la connaissance, mais on sait qu'on peut mettre en valeur in situ des vestiges d'une manière ou d'une autre. Donc ça, je pense que ça pourrait être une façon. Il y a la toponymie qui est une autre façon.

395

400

Mais je pense qu'il faudrait aussi laisser le livre ouvert, c'est-à-dire ne pas essayer de tout décider ici et maintenant. Il y a des autochtones qui font partie de la communauté universitaire et je pense qu'il faut leur laisser la chance aussi d'apporter de manière innovante

405 des contributions à l'Université que l'Université pourra accueillir. Et donc, je pense que c'est important qu'il y ait des gestes qui soient posés maintenant, mais c'est important qu'il y ait aussi une question d'attitude à l'égard de ce qui pourrait nous provenir de la communauté autochtone ou des communautés autochtones.

410 **LE COMMISSAIRE :**

Merci beaucoup.

415 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que, Danielle, il y a une question, d'autres questions?

**LA COMMISSAIRE :**

420 Une question sur la place la Laurentienne. Vous avez parlé au début, Monsieur Beaudet, de l'exercice de réflexion auquel vous aviez participé il y a trois, quatre ans. Je serais curieuse de savoir s'il y a eu des suites? Parmi les recommandations que votre groupe de travail avait émises, est-ce qu'il y en a qui ont été mises en place?

425 **M. GÉRARD BEAUDET :**

À ma connaissance, non. Parce qu'on sait qu'il va falloir intervenir pour restaurer cette place-là. Je pense que les parties aménagées ne sont pas encore entièrement définies. Elle a une valeur patrimoniale, mais elle pose de sérieux problèmes. La fréquentation peut être risquée dans certains cas. Et donc, je pense qu'on en est là pour l'instant.

430 Mais ma proposition c'était de dire, est-ce qu'on pourrait dès à présent, avant même de la restaurer, se poser la question des interfaces et inclure la construction des interfaces dans le projet de la restauration.

435

Je trouverais dommage que ce motif de patrimoine on la restaure en état de l'époque de sa construction et qu'on ne joue pas sur les interfaces qui font significativement défaut. Je pense

que nous avons le droit de léguer une place qui soit mieux aménagée tout en respectant ses caractéristiques.

440

Donc, j'aimerais qu'on insiste là-dessus. Il faut penser les interfaces. Il faut penser les usages de cette place-là avant de lancer un projet de restauration pour ne pas se retrouver dans une situation où on serait obligé de se dire ou de se faire dire « bien écoutez, il est trop tard ».

445

**LA COMMISSAIRE :**

Merci.

450

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Beaudet, j'aimerais ça revenir sur la première question que je vous ai posée concernant les relations avec la collectivité.

455

Vous avez donné des exemples de façon, comment dire, d'encourager ou de faciliter l'accès. Bon. Il y a des universités entre autres, on ne les nommera pas, disons qu'ils ont comme des jardins ou des parcs à travers lesquels on peut passer pour se rendre d'une rue à l'autre ou d'un quartier à l'autre.

460

Qu'est-ce qui serait intéressant pour des citoyens... quels sont les endroits où sur le campus les citoyens auraient intérêt à aller se promener ou à visiter?

465

**M. GÉRARD BEAUDET :**

Il y en a beaucoup. Parce que l'Université est implantée sur les versants du Mont-Royal, on a plusieurs endroits qui font office de belvédères.

470

Mais malheureusement, actuellement les fréquenter c'est à ses risques et périls parce que l'automobile a tout occupé. Mais il y a quand même des belvédères extraordinaires, il y des couchers de soleil à certains moments de l'année à partir des belvédères qui sont absolument extraordinaires.



S'installer sur le parvis du pavillon principal, sur le haut des marches et voir des couchers de soleil, c'est quelque chose qui est assez remarquable.

475 D'autre part, à l'intérieur même du campus, quand on circule à l'intérieur du campus, on découvre des points de vue sur les différents pavillons qui sont assez extraordinaires là aussi. Il y a une expérience sensible de découverte qu'on peut faire quand on se balade à l'intérieur des espaces, des cours plus ou moins intérieures qui se déploient entre les pavillons. Il y a là aussi des choses extraordinaires. Il y a des oeuvres d'art.

480 L'Université pourrait même éventuellement, sûrement enrichir le parc des oeuvres d'art pour que le parcours soit aussi un parcours à caractère artistique. Je pense que ça pourrait très bien se faire. Et par exemple, peut-être qu'en ayant des oeuvres d'art près des interfaces, donc pas nécessairement à l'intérieur du campus, peut-être que ça serait une façon d'amener les gens en leur disant : « Vous aimez? Il y en a d'autres. Entrez voir. »

485 Je pense qu'on pourrait enrichir les parcours. C'est la même chose pour le parcours entre chez nous et HEC qui lie le métro et Sainte-Justine. Là aussi, on pourrait avoir des oeuvres d'art, on pourrait même mettre nos étudiants à contribution.

490 On pourrait avoir des symposiums par exemple qui créeraient des événements et qui attireraient des gens, ce qui permettrait aux gens de découvrir le campus de l'intérieur. Et par exemple, des symposiums nous permettraient de créer une banque d'oeuvres d'art qu'on pourrait enrichir, par exemple à tous les cinq ans. Ça pourrait même être un événement interuniversitaire.

495 Je pense qu'il faudrait qu'on se serve du lieu avec un principe d'animation et pas juste des espaces qui sont là.

500 Et l'autre élément, je dirais, c'est aussi l'apprentissage du lien entre les quartiers et le sommet. Ça ne va pas de soi pour la plupart des gens qu'on peut accéder au sommet à partir de chez nous.

Il y a des points d'accès qui vont de soi, qui sont connus depuis longtemps qui sont fréquentés. Le nôtre l'est beaucoup moins, parce que le sommet Outremont a été négligé

505 pendant des années et des années. Et donc, il faudrait qu'on mette en place une mécanique pour que les gens découvrent effectivement que nous sommes un des points d'accès vers les sommets.

**LA PRÉSIDENTE :**

510 C'est bien. Danielle ou Radouan, est-ce que vous avez d'autres questions? Avez-vous autre chose à nous dire, Monsieur Beaudet?

**M. GÉRARD BEAUDET :**

515 Non. Je pense que ça fait le tour de ce qui m'apparaissait plus important.

**LA PRÉSIDENTE :**

520 Alors, on vous remercie beaucoup, c'était très enrichissant de vous écouter.

**M. GÉRARD BEAUDET :**

525 Ça m'a fait plaisir.

---

**M. PATRICIO OLIVIERO ARMANI GRECCO**

**LA PRÉSIDENTE :**

530 Bonjour, Monsieur, on vous voit.

**M. PATRICIO OLIVIERO ARMANI GRECCO :**

535 Bonjour. Donc, moi aujourd'hui je vais présenter...

**LA PRÉSIDENTE :**

540

Allez-y, continuez. C'est parce qu'on ne vous voyait pas. On vous écoute.

**M. PATRICIO OLIVIERO ARMANI GRECCO :**

545

O.K. Moi aujourd'hui je vais présenter ce mémoire pour le Parti républicain souverainiste le PRS.

Donc, L'Université de Montréal s'est toujours dotée d'un plan directeur d'aménagement après ceux de 1927, de 1968 et de 1995, c'est donc son quatrième.

550

Près de 25 ans depuis le dernier, il était temps pour l'établissement d'élaborer un nouveau plan qui correspond davantage au contexte actuel.

En effet, l'UDM se voyait dans l'impossibilité de faire les interventions qu'elle désirait, notamment parce que la réglementation de la Ville, qui datait de 1996, n'était plus d'actualité. C'était l'occasion de formuler un plan directeur et un nouveau règlement qui en découle pour pouvoir entreprendre des projets innovants, par exemple par rapport à la mise en valeur du milieu naturel, à la gestion des eaux pluviales, aux transports actifs et aux lieux de rassemblement.

555

560

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Grecco, est-ce que je peux vous interrompre deux secondes. Je pense que vous avez peut-être manqué le début de la séance où entre autres on demandait aux personnes qui venaient présenter des mémoires de le résumer en une dizaine de minutes. C'est parce qu'à vous écouter...

565

**M. PATRICIO OLIVIERO ARMANI GRECCO :**

570

Ah O.K. Mais je vais y arriver.

**LA PRÉSIDENTE :**

575 Oui. Ah bon, O.K. Alors, c'est l'introduction. Parce qu'on voudrait avoir du temps pour échanger avec vous.

**M. PATRICIO OLIVIERO ARMANI GRECCO :**

580 Oui, oui, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

585 O.K. Allez-y.

**M. PATRICIO OLIVIERO ARMANI GRECCO :**

590 Donc, le plan directeur d'aménagement de 2020 veut faire du campus de la montagne un milieu de vie attractif, animé, inspirant, mais aussi ouvert sur la ville et la montagne dans le respect du patrimoine bâti et naturel. Ce qui a teinté l'approche du plan actuel, c'est la grande préoccupation à l'égard de la question environnementale – préservation des milieux naturels, des milieux humides – et la mise en valeur des lieux publics et de rassemblement.

595 Un des faits saillants du plan directeur d'aménagement est l'importance accordée aux modes de transport actif pour donner plus de place aux piétons et aux cyclistes, héritier d'une vision des dernières décennies.

600 Le campus de la montagne est en ce moment plutôt dominé par la présence de l'automobile et comporte plusieurs stationnements de surface. L'Université reconnaît depuis des années la qualité de son patrimoine architectural, paysager et autres, mais décide de revenir sur la place de la voiture, notamment en réduisant globalement l'offre de places de stationnement de près de 10 %, qui est un geste très fort.

605 Plusieurs études et autres, de plus la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti, dont Christina Cameron a été titulaire de 2005 à 2019, avait déjà fait l'exercice de désigner les valeurs patrimoniales en 2007-2008. Cette recherche effectuée avec les professeurs Déom et

610 Valois et des étudiants et étudiantes de maîtrise, a mené à la publication d'un guide de sensibilisation pour le public. Tenant compte de ces travaux, le PDA, plan d'aménagement a repris les 13 valeurs patrimoniales du campus et les 14 composantes paysagères ciblées.

Le patrimoine bâti du campus témoigne ainsi de plusieurs périodes importantes du point de vue architectural.

615 Je vais vous dire par exemple moi-même, je me chronomètre pour savoir les 10 minutes.

Pendant les années 60, il y a eu une grande expansion de l'Université. Le campus comporte plusieurs bâtiments et lieux qui sont des contributions majeures à l'histoire de cette période.

620 C'est à ce moment qu'on voit l'hexagone apparaître, une forme de prédilection à cette époque, raconte madame Cameron. Cet héritage pose des défis particuliers de conservation, notamment à cause des matériaux de béton qui ne durent pas éternellement, infiltrés par la rouille et malmenés par la température. Le plan d'aménagement rappelle l'importance d'intégrer la question de l'entretien à même la planification des interventions.

625 Par conséquent, le PDA prévoit la restauration des lieux extérieurs, entre autres à la place de La Laurentienne, un lieu de rassemblement important pour l'Université, qui date aussi des années 60

630 Sur le plan d'aménagement, la méthode de conservation vient de réhabiliter par exemple le mobilier en gardant les formes, mais en ajoutant certains matériaux, comme le bois, pour amener plus de chaleur, tout en gardant les traces qui existaient avant.

635 Le plan directeur d'aménagement du campus de la montagne s'appliquera aux projets des 15 à 20 prochaines années. Ce plan est d'abord un outil de référence et de planification, principalement dédié à un usage interne, pour l'Université de Montréal et ses écoles affiliées. Le plan permet d'orienter et de soutenir: les décideurs; les concepteurs.

640 Et compte tenu de l'ampleur et de la complexité des éléments traités au plan directeur, il est proposé ci-après un guide d'utilisation du plan pour orienter les divers intervenants avant de

débuter l'élaboration de projets. Le plan directeur aborde l'identification du projet sur la base des principaux paramètres du projet identifié à l'étape 1.

645 Et il s'agit à l'étape 2 d'identifier les divers principes d'aménagement et de 11 thématiques d'aménagement.

650 Pour chacun des thèmes qui sont abordés, les lignes directrices de conception, en plus d'une série d'interventions précises sur le campus de la montagne, ces thématiques couvrent l'ensemble des composantes d'un projet, du général au particulier, du bâti comme des aménagements paysagers, du mobilier, de l'éclairage, et plus précisément ont été définies chacune d'entre elles comme : des valeurs paysagères et architecturales associées à l'entité ;

Je tiens à dire que j'ai bientôt terminé.

655 Élément ayant une valeur patrimoniale à l'intérieur de l'entité;

Principe d'aménagement spécifique, selon les 11 thématiques s'appliquant à l'université.

660 Ainsi, il sera aisé pour tout intervenant de prendre connaissance des principes d'aménagement spécifiques et d'identifier ceux susceptibles d'influencer l'élaboration du projet, peu importe la nature et l'échelle du projet.

665 Il est recommandé, par exemple, des trois approches de la conservation du patrimoine, du développement durable, de la reconnaissance autochtone et pour chacune de ces trois approches, il est proposé une démarche précise permettant d'identifier les méthodes qu'il faut statuer soit : réhabilitation; préservation; restauration et en complémentarité les valeurs. Ce qui permettra d'orienter également le parti et les orientations d'aménagement et de développement.

670 Les parties. Les trois premières étapes permettront aux divers intervenants impliqués dans le projet de partager leurs connaissances. L'intérêt patrimonial du site du campus de l'Université de Montréal, de Polytechnique Montréal et de HEC Montréal a trait d'abord à son usage et à sa valeur sociale.

675 Depuis plus de 75 ans, ces trois institutions occupent le flanc nord du Mont-Royal et y poursuivent leur mission d'enseignement et de recherche.

680 La population de plus de 67 000 étudiantes et étudiants provenant de partout au Québec, du Canada et du monde ainsi que le personnel qui y gravite, enseignant, scientifique, chercheur et autre.

685 D'abord lieu de vie sociale, culturelle et sportive pour sa communauté dynamique, le campus se révèle aussi pour les citoyens des quartiers avoisinants et de Montréal un endroit de rencontre et de promenade. Les attraits naturels, aménagés et culturels. Les trois institutions contribuent par ailleurs à la protection des bois et des parties vertes.

690 Les édifices et les espaces ouverts de s'inscrire à la fois au profil, dans les attributs naturels du mont, et de participer positivement à l'ambiance du quartier. Cette importante contribution du campus à la qualité paysagère du secteur s'appuie sur la composition de son paysage employant les procédés de la modernité qui demeurent lisible à travers les périodes des années 1960-1970, conféré à son caractère moderniste singulier.

695 L'intérêt patrimonial du campus a aussi rapport à son histoire qui rappelle d'abord la volonté de ses promoteurs de développer une grande université québécoise francophone et d'implanter ce lieu de savoir sur le Mont-Royal, à l'instar de plusieurs autres institutions montréalaises, dans un milieu naturel qui serait à la hauteur de « l'élite sociale de demain ».

J'ai pris 11 minutes, vous m'excusez. Il vous reste neuf minutes pour me répondre.

**LA PRÉSIDENTE :**

700 Alors, vous avez réussi à passer à travers votre texte en moins de temps que je ne l'aurais cru ou que je l'aurais fait moi-même. Je vous remercie beaucoup.

705 Peut-être un peu dans la foulée de l'échange qu'on avait tout à l'heure avec monsieur Gérard Beaudet, je ne sais pas si vous étiez en mesure...

**M. PATRICIO OLIVIERO ARMANI GRECCO :**

710 Oui, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

715 ... d'être présent à ce moment-là. Et vous y faites référence dans votre mémoire vers la fin sur l'Université comme lieu de vie sociale, culturelle et sportive pour une communauté et puis pour les citoyens du quartier.

720 Comment vous voyez, en garde de l'aménagement de l'Université, les moyens qui pourraient être mis en place. Je parle bien, il y a la partie de l'animation. Monsieur Beaudet a donné quelques exemples tout à l'heure. Mais au niveau de l'aménagement de l'Université, de ses accès, ce qu'il y aurait à faire entre autres pour qu'elle soit, je dirais plus invitante ou plus conviviale ou que les citoyens aient un sentiment d'appartenance, parce que c'est quand même une institution publique qui est financée à travers la contribution des citoyens, pour qu'elle soit plus invitante pour les citoyens du quartier puis la collectivité en générale.

725 Qu'est-ce qu'il y aurait à faire pour que dans son aménagement pour créer cette ouverture-là?

**M. PATRICIO OLIVIERO ARMANI GRECCO :**

730 Bien, moi je dirais, pour avoir déjà travaillé pour un sous-contractant de l'Université de Montréal, parce que moi j'avais déjà fait la sécurité à des matchs de football américain. Je dirais que la partie animation est très présente, la partie aussi étudiante est très présente. On voit que c'est un lieu quand même qui est assez ouvert. Mais ce qui manque c'est justement, c'est-à-dire que quand vous y entrez, vous comprenez que c'est ouvert, mais avant d'y entrer, de loin c'est vrai que ça ne paraît pas invitant.

740 C'est vrai qu'il y a une certaine modernisation à faire. C'est vrai que certains services ou bâtiments, certains aménagements, des fois laissent plus ou moins à désirer pour moi-même l'avoir constaté.



745 Mais c'est ça, c'est de faire toute cette emphase pour l'expression « intérieure » et aussi « extérieure » reliée plus au stade, mais l'intérieure est aussi ramenée à l'Université. C'est de réexposer ça, moi je dirais à l'extérieur, parce que ça manque beaucoup à l'extérieur.

Moi, pour répondre à votre première question ça, c'était ça. Je laisserais les autres intervenants parler puis après je reviendrai sur vos prochaines questions. Je préfère faire comme ça.

750 **LA PRÉSIDENTE :**

755 Vous avez mis beaucoup de soins à détailler une sorte d'ordonnancement des travaux. Est-ce que vous avez eu le temps d'examiner la documentation que nous a présentée l'Université puis les écoles affiliées de HEC et de Polytechnique? Est-ce qu'il y a des enjeux ou des préoccupations qui vous sont venus à l'examen de ce plan directeur là? Des choses que vous auriez aimé voir?

**M. PATRICIO OLIVIERO ARMANI GRECCO :**

760 Bien, moi je dirais que j'ai été satisfait dans l'ensemble du plan qui a été déposé puis que je l'ai étudié puis qu'effectivement mon parti et moi-même on l'approuve. Je suis ici pour clairement dire que j'approuve le plan d'aménagement qui a été fait.

765 Mais si je disais, ça serait peut-être un peu d'améliorer l'accès aux citoyens, comme j'ai dit, sur l'emphase de l'extérieur. Et peut-être un peu plus essayer d'insérer justement des milieux de vie commune au quotidien ou des milieux naturels, exemple justement un parc, quelque chose comme ça.

770 Mais moi, je soutiens beaucoup le PDA de base qui a été déposé. Mais comme j'ai spécifié, j'ai d'autres questions comme vous, vous avez d'autres questions et puis les intervenants ont des questions, mais j'aimerais savoir l'avis des intervenants peut-être sur mon intervention avant de plus développer mon idée.

775

**LA PRÉSIDENTE :**

780 Oui. Écoutez, les personnes qui peuvent, comment dire, intervenir à la suite de votre  
présentation ce sont les collègues de la commission. La séance de ce soir n'est pas ouverte à  
tous les autres intervenants, parce que c'est eux qui viennent donner des avis à la commission et  
la commission va faire rapport et faire des recommandations en tenant compte de ces opinions-  
là.

785 Si vous étiez d'accord, je laisserais peut-être mes collègues madame Danielle et  
Radouan Torkmani, peut-être vous posez des questions, s'ils en ont.

**M. PATRICIO OLIVIERO ARMANI GRECCO :**

790 Oui, oui. Je suis totalement d'accord.

**LA COMMISSAIRE :**

795 Bonsoir, Monsieur Armani Grecco. Bien, ce n'est pas vraiment une question, c'est que  
vous avez dit que vous étiez d'accord avec le plan directeur d'aménagement en gros. Vous avez  
parlé de votre préoccupation pour rendre les lieux plus invitants, améliorer l'accès aux citoyens.  
Est-ce qu'il y aurait une priorité absolue? Est-ce qu'il y aurait quelque chose que vous voudriez  
absolument qui se réalise?

**M. PATRICIO OLIVIERO ARMANI GRECCO :**

800 Bien, moi comme j'ai dit, s'il y a une chose que je veux absolument qui se réalise, c'est  
cette invitation de la communauté, c'est cette ouverture que l'Université devrait avoir pour  
montrer que l'Université est accueillante de tous les peuples. En fait, ça se résumerait  
simplement à ça. Moi, ça serait quelque chose que j'aimerais beaucoup. C'est de pouvoir  
805 prendre en compte l'avis des gens, mais surtout de prendre en compte de la vie populaire des  
gens et de le transmettre par ce PDA justement.

810 **LA COMMISSAIRE :**

Merci.

815 **LA PRÉSIDENTE :**

Radouan Torkmani?

**LE COMMISSAIRE :**

820 Oui. Merci, Monsieur Armani Grecco. Comme vous le savez, le PDA actuel se base sur trois approches, le patrimoine, le développement durable et la reconnaissance autochtone. Est-ce qu'il y a une approche, un enjeu supplémentaire que vous aimeriez apporter à notre connaissance qui peut-être n'aurait pas été suffisamment développée au sein du PDA?

825 **M. PATRICIO OLIVIERO ARMANI GRECCO :**

830 Comme j'ai expliqué, ça serait l'enjeu citoyen, l'enjeu citoyen. L'enjeu qui découle du fait de l'Université qui est dans le Mont-Royal, mais l'enjeu aussi que l'Université, parce que l'Université de Montréal est quand même une université qui est reconnue à travers le Québec, à travers le Canada. Donc, ça serait de montrer vraiment cet enjeu citoyen, cet enjeu public de réaménagement prédisposé à être à la vie populaire. C'est vraiment ça.

**LE COMMISSAIRE :**

835 D'accord. Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

840 Alors, je pense que si vous n'avez pas d'autres choses à porter à l'attention de la commission, il va me rester à vous remercier beaucoup de votre présentation et d'avoir pris la peine aussi de nous envoyer un mémoire avec votre opinion. Alors, merci beaucoup, Monsieur Grecco.

845

---

**Mme PASCALE KANIASTA**

850

**LA PRÉSIDENTE :**

J'inviterais maintenant madame Pascale Kaniasta qui est arrivée, je crois.

855

**Mme PASCALE KANIASTA :**

Oui. Merci. Merci pour l'invitation. Je n'ai pas assisté depuis le début. On m'avait donné peut-être la tranche de sept heures trente (7 h 30). Donc je ne sais pas si les premiers mots ont été pour remercier les ancêtres, mais c'est une de nos pratiques. En fait, on est tous ici parce qu'étant humains on est tous passés par des ancêtres.

860

Donc, je remercie personnellement les miens de me donner la santé, la voie et un peu de courage pour présenter aujourd'hui. Et j'aimerais aussi reconnaître le territoire Haudenosaunee sur lequel on est, le Tiohtiá:ke qui est en mohawk, en langue mohawk, mais aussi l'accueil, le partage, l'ouverture qui a toujours été de la pratique de ces intendants au fur et à mesure qu'ils changeaient même.

865

Alors, on sait qu'il y en a eu plusieurs et on le reconnaît et on le reconnaîtra toujours étant donné que ce n'est pas un territoire cédé, ce n'est pas un territoire qui ne s'est jamais mis sous d'autres protocoles ou d'autres lois d'existence. La première étant une de propriété.

870

Alors, c'est vraiment du point de vue de responsabilité et non de propriétaire que nous apportons notre petit mot. Alors, je vais résumer. J'ai été chargée de résumer.

875

Je vais remercier monsieur Joseph qui travaille pour vous, qui a su nous convaincre que c'était pertinent quand même de passer pour cet exercice et d'entrer en contact avec vous. Donc, c'est une première et on espère que ça peut durer. Alors, il a dû me convaincre sur quelques appels, quelques courriels simplement parce qu'on a eu l'impression tout de suite qu'en effet c'était un dialogue à sens unique ou un dialogue dans les protocoles colonisés et habituels. Et

880 nous, on a tenté de dire « mais c'est mal parti » dans le sens qu'on a l'impression d'être invité à la dernière minute. Alors, que si c'est un vrai dialogue bien ça serait plus tôt et maintenu tout au long.

Donc, quelle importance la voix peut avoir.

885 Mais aussi notre réflexe au centre de santé de Tiohtiá:ke a été de consulter avec des aînés. Et on en a consulté trois, de trois communautés différentes et ils nous ont dit la même chose. En fait, je suis ici un petit peu comme scout qui rapporte la parole qu'ils m'ont chargé de vous transmettre.

890 Et en gros, ce n'est vraiment pas des réponses et des solutions ni des opinions, c'est un petit peu des invitations de leur part, si on veut aller plus loin qu'est-ce qu'on pourrait faire. Et finalement, parce qu'on n'a pas fait, on n'a pas commencé ce dialogue de la bonne façon. On se prive finalement de beaucoup d'échanges et de ce puits de savoir là. Et même, ce savoir, communiquer cette façon de communiquer.

895 Donc, j'ai quand même accepté d'être le scout et de faire un genre, de créer un pont et puis d'aller aussi loin que cela me permet d'aller. Vous verrez dans le mémoire écrit qui n'était pas terminé, mais qui énonce quelques bases et quelques pistes sur lesquelles on pourrait améliorer, assainir même ce cercle. C'est ça, c'est des positions diamétralement différentes si pas opposées de top down à rebâtir et reconstruire et guérir même le cercle. Donc, un cercle un  
900 petit peu plus ouvert, égal et juste.

Alors, le titre le dit, c'est la voix que donne... on peut dire que donnerait la voix des aînés, si on continue dans cette direction.

905 Et donc, ce serait déjà, ce que j'essaie de faire c'est de faire un modèle, mais pratiquer et même amener un peu à quoi ressemblerait un bon ou un meilleur dialogue ou un dialogue qui a vraiment l'intention d'équité dans les rapports et dans la relation. Alors là, je ne peux pas me tromper, en fait c'est un petit peu, c'est une refonte du dialogue.

910 Et la première chose aurait été d'établir la vérité. Donc, dans le dialogue, dans les paroles, dans les mots il y a une personne qui raconte et il y a un biais naturel qui émerge de

cette façon de raconter. Et on disait, bien en fait, quand on amène, on amènerait d'autres voix. Il y aurait une autre vérité ou un complément à ce qui a déjà été dit.

915 J'ai consulté avec trois collègues et amis qui spontanément étaient très intéressés à ce projet sur ce territoire en particulier, donc Nicole O'Bomsawin qui est la première anthropologue autochtone avec un Phd, un doctorat honorifique de l'Université de Montréal. Elle est anthropologue, elle enseigne présentement à Kiuna, le cégep autochtone où est-ce que moi aussi j'enseigne en psychologie. Donc, étant collègue, on est assez rapprochées et c'est quelque chose qui l'intéresse, qu'elle a à coeur, en effet parce qu'il s'agit du territoire. Donc ça, c'est  
920 Nicole O'Bomsawin, Abénaquis.

Et j'ai discuté avec Nick Huard qui est un Micmac, qui réside présentement à Kahnawake. Nick Huard est un artisan autochtone aîné qui fabrique des pipes, qui a fait du travail pour le film Hochelaga et justement son lien avec la montagne c'était d'aller voir l'espace et le matériel de Corinthe, qui est déjà sur la montagne.  
925

Et finalement, avec un Mede, des chefs Mede, Grégoire Canapé. Et Grégoire a été consulté par le musée de la Civilisation à Québec, avec leur exposition en ligne sur l'art rupestre. Et donc, il a beaucoup d'expérience dans le patrimoine vivant et ancien et préhistorique, mais surtout comme homme médecin, qui apporte la médecine et le savoir-faire des Mede qui est millénaire.  
930

Donc, ils sont intéressés à continuer en autant que leur voix et que la vérité puisse être rétablies de la bonne façon pour tous.  
935

Donc, une des vérités ça serait de vraiment d'aller reconnaître les histoires, ils iraient jusqu'aux peintures sur les murs de l'Université de Montréal, donc les choses plus petites et les livres, l'histoire qui est transmise même sur un lieu de transmission avec les étudiants. C'est très, très important pour eux. Donc, ça serait l'histoire, mais le rétablissement de la vérité et de la bonne voix.  
940

En deuxième temps, ce serait de reconnaître le territoire lui-même. Donc, dans cette carrière préhistorique et ça, c'est le travail vraiment de Christian Gates St-Pierre, archéologue. Je crois qu'il a ses laboratoires à l'Université de Montréal, qui a écrit beaucoup sur les faits  
945

archéologiques, mais aussi sur l'éthique de certains archétypes non vivants si on veut, minéraux et les personnes autochtones encore vivantes et très vivantes qui ont un rapport et qui ont beaucoup d'intérêts investis dans ce lien-là.

950            Ensuite, Grégoire a amené... et nous, c'est un des points étant donné qu'on est avec le  
centre de santé autochtone de Tiohtiá:ke, ça serait un recensement des plantes médicinales  
naturelles existantes sur la montagne. Donc, il y en a quatre ou cinq plantes qui sont très, très  
connues, mais toutes les plantes en fait ont des propriétés potentiellement médicinales ou  
955            toxiques. Et le savoir traditionnel n'a pas encore été exploité pour reconnaître, pour interagir de  
façon respectueuse avec ces plantes-là, avec la faune et avec la faune vivante de la montagne.

              Alors ça, c'est un projet qui nous intéresse aussi, que probablement cet été on va pouvoir  
entamer.

960            Le dernier point en fait et qui résume vraiment ce dont on s'est privé en n'établissant pas  
ce rapport avec le savoir des aînés dans le bon protocole à date. Il y a des choses qui ont été  
mises en secret, parce qu'elles étaient illégales à certains points avec certaines pratiques légales  
de coloniser. Et l'idée ou le consensus même de ces aînés c'était, ce n'est pas de garder ces  
965            choses-là secrètes, mais pour les protéger de les rendre sacrés, et d'enseigner c'est quoi un  
rapport sacré par rapport à ces choses.

              Donc, ça devient avec certaines cérémonies, avec des valeurs et des grands-pères, on  
peut dire avec humilité, vérité, amour. Donc, une intendance vraiment basée sur des protocoles  
et des valeurs autochtones.

970            Et je regardais le plan de vidéo, il y avait sept valeurs de mises de l'avant, mais ça, c'est  
vraiment des valeurs pan-autochtones reconnues dans différentes langues traditionnelles et qui  
n'attendent qu'à être mises en pratique et à être un échange, en fait. Et ce n'est pas un risque,  
au contraire, c'est ce qui les garde et les maintiennent vivants et transmis et accueillis vraiment  
975            en connaissance de cause.

              Donc, je ne me suis pas minutée, mais je vais m'arrêter là. J'ai fait le tour des points  
principaux que j'amenais. Je ne sais pas si vous avez des questions?

980 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui. On a des questions. Alors, on vous remercie beaucoup d'avoir pris la peine de venir nous rencontrer puis de préparer aussi un mémoire qui a inspiré votre présentation.

985 Je laisserais peut-être la parole à mes collègues pour poser des premières questions, peut-être madame Danielle Sauvage.

**LA COMMISSAIRE :**

990 Bonsoir, Madame. C'est très intéressant la façon dont vous parlez de votre contribution à ce grand plan directeur d'aménagement. Comment voyez-vous votre participation? Vous avez parlé de rappel aux aînés. Est-ce que vous pouvez... un comité qui pourrait être mis en place. Parce qu'il y avait déjà, si je me rappelle bien, en tout cas le document que j'ai lu, un comité de place aux premiers peuples qui avait élaboré certaines pistes de développement.

995

**Mme PASCALE KANIASTA :**

1000 Alors là, c'est intéressant, parce que ça a été très instrumentalisé. Donc, le rapport aux aînés a été instrumentalisé et c'est très mal vu. C'est comme ça que ça a été fait, malheureusement. Et on ne peut pas continuer de le faire comme ça.

1005 Donc, l'idée c'est que ce soit ces aînés-là, que ce soit avec nous comme aidants en termes de vous mettre en lien avec différentes branches d'aînés qui n'ont pas une voix monolithique, mais pour enrichir le dialogue. Un des principes c'est qu'ils ont demandé d'être là au début, au milieu et à la fin. Et ce n'est pas toutes personnes autochtones qui a – comment dire – qui sont sanctionnées pour parler sur tous les sujets.

1010 Donc, par exemple si on parle à Grégoire Canapé, bien lui, c'est vraiment, franchement la guérison et le côté sacré des relations. Il y en a d'autres qui se font plus habilité avec le côté politique des choses, et ça, c'est celui qui nous intéresse le moins et le côté économique aussi, comme il est connu.



1015 Donc, une des choses que j'ai vues, c'est que oui, vous avez même, à l'Université de Montréal Caroline Gélinas, une femme Mohawk que je connais très bien, qui est la principale conseillère en matière de rapport ou d'enjeu autochtone, mais elle est, elle aussi est instrumentalisée, dans le sens qu'elle est une employée et on ne la voit pas dans ce plan directeur.

1020 Premier peuple pourrait vouloir dire première opinion, pas nécessairement un droit de veto. Ce n'est pas un *grab* pour le pouvoir, mais c'est vraiment un protocole qui est en déséquilibre. Et donc, ce genre de cercle de parole est en déséquilibre depuis des centaines d'années. Et pour continuer, est-ce que ça, ce n'est pas une opportunité en effet d'apprendre à faire autrement. Qu'est-ce que ça vous apporterait de plus si pas un respect.

1025 En effet, quand on fait une reconnaissance du territoire, mais c'est encore avec des personnes bel et bien d'aujourd'hui et vivant avec des façons de faire qui ont été mises de côté pour très longtemps.

1030 Donc, on peut penser... j'ai mis dans le mémoire les 94 appels à l'action, les commissions Viens, Erasmus-Dussault, mais on peut revenir même avec un des premiers traités qui est le Two Row Wampum, le Wampum des deux rangs qui nous apprend à dire que bon, il y a différentes façons de faire, mais chacun reste sur son canot et on peut ainsi descendre la rivière ensemble.

1035 Donc, pas d'ingérence dans le canot de l'un, de l'autre, parce que c'est tumultueux à ce moment-là, puis ce n'est pas profitable ni à l'un ni à l'autre des groupes.

1040 Donc, on est définitivement en mesure et en position de contribuer, en autant que le protocole soit assaini un peu, si c'est intéressant. Si c'est compris que c'est une façon intéressante de continuer.

**LA COMMISSAIRE :**

1045 Est-ce que vous auriez des exemples inspirants que vous pourriez partager avec nous dans d'autres cas de ce genre, de consultations ou de grands projets?

**Mme PASCALE KANIATA :**

1050 Oui. Belle question. En fait, l'exemple, il y en a quelques-uns. Il y en a qui sont émergents, mais en 2010, de 2010 à 2013 on a travaillé avec le directeur du Jardin botanique de Montréal pour avoir en bonne et due forme avec un aîné une tente de sudation en plein milieu urbain. Il n'y a pas beaucoup de milieux urbains qui ont ça et s'était fait sans compromis. Parce que l'aîné disait : « On ne veut pas faire quelque chose rapide ou mal fait. »

1055 Donc, il fallait vraiment que ce soit respecté avec les protocoles sacrés, près de l'eau et aussi avec un genre de fort bâti pour respecter le lieu même de la pratique de tente à sudation qui pouvait être fermée. Le feu sacré, une entente avec le public que quand il y avait une cérémonie, bien il ne rentrait pas prendre des photos.

1060 Donc, c'est vraiment quelque chose d'existant, de formidable, très bas dans la valorisation de la ville, simplement c'est un joyau que la ville peut-être sous-estime, mais c'est un des succès en termes de tradition et de vraiment bien faire les choses.

1065 Une chose, c'était, je pense que si je me trompe, il y avait une Charrette, New city, une première fois c'était fait à l'Université Concordia. Et là, notre groupe avait gagné un des prix pour mettre en place des lieux de spiritualité dans les hôpitaux par exemple. Puis présentement, on travaille avec l'Hôpital Notre-Dame pour voir si on va pouvoir, si c'est suffisamment sécuritaire avec suffisamment de connaissance pour aller de l'avant, pour avoir un lieu comme ça de pratique et d'échange, qui devient automatiquement un lieu d'apprentissage.

1070 Puis je vais vous dire, même pour les personnes autochtones, parce que c'est nouveau. Il y a eu l'appel à réconciliation, mais il y a eu aussi un bris de relation qui fait qu'il y a énormément de méfiance. Et il y a aussi un bris ou une interruption dans les pratiques. Donc, il y a certaines générations qui ne sont pas habituées à ce genre de pratique, même à l'intérieur des personnes et des communautés et des groupes autochtones.

1075 Donc, c'est un apprentissage mutuel. C'est sûr que leur intérêt de raviver, de ramener l'élan est plus avancé, mais c'est mutuellement qu'on avancerait dans une nouvelle direction.

1080 C'est deux exemples qui me viennent en tête. Je sais que étant moi-même émigrante  
alliée et je suis aînée traditionnelle, mais d'un autre coin de la terre. J'ai le privilège en fait de  
parler aux deux parties puis c'est une approche qui intéresse beaucoup, beaucoup de citoyens, à  
peu près tous les citoyens. Il n'y en a pas vraiment qui ne trouvent pas ça intéressant d'arriver  
eux-mêmes à une façon responsable d'être avec les premiers peuples.

1085 Et à Montréal ses premiers peuples, Médis et Inuktitut, en 2021 qui occupent ce territoire.  
Donc, c'est très, très enrichissant comme propos.

**LA COMMISSAIRE :**

1090 Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1095 Ça va, Danielle?

**LA COMMISSAIRE :**

1100 Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

Radouan, est-ce qu'il y a des questions?

1105 **LE COMMISSAIRE :**

Absolument. Merci beaucoup pour le partage avec nous ce soir, très enrichissant.  
Tellement enrichissant que j'ai trois questions pour vous.

1110 La première, justement vous parlez de contribution concrète. Vous donnez comme  
exemple un jardin de plantes traditionnelles sur le flanc sud-ouest de la montagne. J'aimerais  
savoir si des discussions ont déjà eu lieu, ont déjà été entamées avec l'Université de Montréal  
sur ce projet précisément?

**Mme PASCALE KANIATA :**

1115

Non. Parce que petit à petit en fait, il y a quelqu'un qui m'a indiqué et c'était après le mémoire qu'en effet, il y a un tout petit jardin. Donc, j'ai noté, je pense que c'était dimanche, j'ai été faire une marche avec les membres de les Amis de la montagne.

1120

Et pourquoi j'ai dit le flanc nord-ouest, c'est parce qu'au flanc sud-ouest, derrière le collège de Montréal on a déjà un jardin et c'est la troisième année. Donc ça, c'est une autre collaboration fructueuse avec Écoquartier Peter-McGill. Et là, on a des plantes médicinales, on a les trois soeurs, on a des plantes nourricières, et c'est un jardin. Ce n'est pas un lieu naturel, mais c'est une collaboration qui donne des résultats, qui donne ses fruits. C'est vraiment de toute beauté. Et on continue cette année.

1125

Donc, on a cette expérience d'apprendre avec le jardin puis la culture.

**LE COMMISSAIRE :**

1130

Ça n'a pas commencé, mais éventuellement ça pourrait dans le cas du plan directeur être un projet qui s'inscrit dans l'approche de reconnaissance puis de collaboration.

**Mme PASCALE KANIATA :**

1135

Exactement. Et en fait, pour la reconnaissance, il se peut très bien qu'au centre de santé Tiohtiá:ke on a l'intérêt d'aller de l'avant avec ces idées-là. Donc, c'est quelque chose qui va probablement se faire cet été. L'intérêt se serait avec le plan et avec les personnes de l'Université d'agrandir notre cercle. Ce serait ouvert, puis ce serait de...

1140

**LE COMMISSAIRE :**

... excusez-moi. Donc, vous avez identifié des endroits sur le campus justement qui pourraient accueillir ce projet-là?

1145

**Mme PASCALE KANIATA :**

1150 Vous savez, en fait, en haut de la tour où est-ce qu'il y a l'école de médecine, il y a déjà eu des charitaines (phonétique). Il y a déjà eu avec le docteur Stanley Volant et c'est d'autres personnes que j'ai nommées, dans le sens qu'il y a déjà des personnes autochtones qui ont des liens d'intérêt un petit peu plus poussés.

1155 Donc, ce n'est pas quelque chose que nous on aurait été de l'avant en termes de déterminer, parce que si on prétend que se serait fait ouvertement, bien il faudrait que les personnes intéressées aient quelque chose à dire, une opinion puis ça se fait chemin faisant vraiment.

1160 Mais sinon dans le plan, j'ai vu qu'il y avait toute une coulée verte et j'ai peut-être eu une préoccupation en termes de comment ça allait être traité. Parce que je pense qu'on allait retirer certaines plantes. Mais moi, je continue d'apprendre en termes des arbres, des plantes, des arbustes. Cette biodiversité, mais cette harmonie aussi qui est à respecter, mais premièrement à comprendre, savoir si on enlève quelque chose qu'est-ce qu'on provoque dans le déséquilibre.

1165 Non. C'est plus une ouverture et je n'aurais pas osé, disons aller plus loin, mais nous, on a certainement l'intérêt.

**LE COMMISSAIRE :**

1170 Je vous remercie. Deuxième question. Pourriez-vous expliquer à la commission et aux citoyens ce que la carrière de Corinthe, vous l'avez évoquée dans votre mémoire, si vous pouvez un exemple pour expliquer davantage ce que c'est?

**Mme PASCALE KANIATA :**

1175 Oui. Et je peux vous envoyer les références de l'archéologue. En fait, il est de l'Université de Montréal, oui. Parce qu'il a une page avec plusieurs de ses articles. Donc, il s'agit de Christian Gates St-Pierre et on a eu des communications à cause des articles qu'il avait publiés.  
1180 Justement la carrière de Corinthe était... est c'est une pierre qui n'est pas aussi précieuse ou de

grade de pierre à feu, *the flint* que les Mohawks utilisent. C'est un deuxième grade, mais plusieurs outils d'usages courants ont été découverts.

1185 C'est une carrière en fait ouverte, à ciel ouvert. Ce n'est pas un secret. Ce n'est pas caché, ce n'est pas difficile à même identifier. Donc, c'est là. Et l'idée c'est d'avoir une approche, ce n'est pas de mettre des clôtures autour, mais d'apprendre une approche sacrée à ce lieu et ensuite, ne pas craindre pour que ce soit désacralisé disons.

1190 Puis cette carrière-là c'est ça, c'était même vu comme un atelier. Ce n'était pas un lieu de résidence, c'était éloigné du lieu de résidence, et le lieu de résidence n'était probablement pas sédentaire. Donc, c'est quand même daté de 4 000 ans ou plus. Et en même temps, l'archéologue avait aussi eu des indices qu'il y avait des enterrements et des corps de personnes qui avaient été préservées sur la montagne.

1195 Mais là, il y avait aussi moins de, pas d'intérêt, mais moins de possibilité d'aller repérer ces places et de savoir comment maintenir l'aspect encore sacré de repos des personnes autochtones.

1200 Mais la carrière, moi ça m'a fait penser à... c'est parce que des fois en termes autochtones on va parler que le Saint-Laurent c'est des courants, mais c'est les autoroutes et c'est la terre Mère, mais c'est vraiment le sang, et donc ça coule et on doit minimiser les barrages.

1205 Cette carrière-là c'est une des formations de lave assez rares, je pense qu'il y en a trois en Amérique du Nord où est-ce qu'il y aurait ce genre de lave qui aurait poussé et formé cette pierre en particulier, qui serait sur le Mont-Royal. Possiblement, le mont St-Hilaire aurait un profil géologique semblable. Et après ça, peut-être au nord de l'état de New York.

**LE COMMISSAIRE :**

1210 D'accord.

1215 **Mme PASCALE KANIASTA :**

Tout ça, c'est en fait, l'expert archéologue a remarqué tout ça. Il a été jusqu'à produire un article d'opinion en terme de l'éthique amérindienne et non autochtone et l'utilisation commune.

1220 **LE COMMISSAIRE :**

Merci beaucoup. Autre question pour vous, la dernière pour moi. À la page 6 de votre rapport vous indiquez développer au sein de votre centre Tiohtiá:ke un nouveau projet, ça m'a interpellé. Vous dites qui pourrait être un précédent pour l'approche holistique que vous avez, que vous présentez depuis tout à l'heure.

1225

Donc, est-ce que vous pouvez nous en dire davantage sur ce projet?

**Mme PASCALE KANIASTA :**

1230

Oui. En fait, c'est là que tout est relié et c'est vraiment l'approche holistique où est-ce que toutes les questions que vous avez posées c'est quand est-ce qu'on implique, quand est-ce qu'on (inaudible) à cause que les étudiants viennent. Je connais des étudiants qui ont gradué de l'Université de Montréal, en profil en médecine. Mais des étudiants autochtones, des travailleurs et j'ai le privilège de voir tous ces intérêts fragmentés.

1235

Moi, je les connais et c'est vraiment un privilège, mais je ne vois aucune façon de travailler ça de façon intersectorielle, intergénérationnelle. Et c'est une approche vraiment fondée sur ce bien-être collectif et même à travers le temps. Une des choses c'est que si on fait tout ça bien, c'est un plan qui peut être assaini et on peut déjà envisager l'impact dans cette génération. Et ça, c'est un des principes autochtones. C'est qu'on ne fait pas les choses que pour la prochaine élection ou le prochain plan.

1240

**LE COMMISSAIRE :**

1245

À court terme.

**Mme PASCALE KANIASTA :**

1250

Oui. Qui est un peu arbitraire et anthropocentrique. Mais on le ferait vraiment pour cette génération-là. C'est une ouverture grandiose, innovateur, parce qu'on peut même, à ce moment-là dépasser... parce que je pense que la carrière est du côté sud et ce n'est pas exactement sur le territoire (inaudible), mais quand on revient à donner la montagne, à la montagne, son aspect holistique à ce moment-là, on ne la décortique pas. On peut même aller jusqu'à la consulter, c'est-à-dire on commence à la voir comme un lieu vivant, énergétique.

1255

Donc, l'aspect holistique vraiment c'est ça, ça mène vers ça.

1260

**LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie.

1265

**Mme PASCALE KANIASTA :**

Merci à vous.

**LA PRÉSIDENTE :**

1270

Alors, il me reste à vous remercier, Madame Kaniasta. On va s'arrêter alors pour une dizaine de minutes et on reprend après.

**PAUSE ET REPRISE**

---

1275

**M. ROBERT KASISI**

**LA PRÉSIDENTE :**

1280

On va reprendre et j'inviterais monsieur Kasisi, on vous écoute.



**M. ROBERT KASISI :**

1285 Je ne sais pas si je dois me présenter.

**LA PRÉSIDENTE :**

1290 Allez-y, oui.

**M. ROBERT KASISI :**

1295 Oui. Bon. Voilà, je suis écologiste. Je suis professeur à l'Université de Montréal depuis 97, professeur titulaire.

**LA PRÉSIDENTE :**

1300 Est-ce qu'on pourrait vous entendre un peu plus fortement?

**M. ROBERT KASISI :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

1305 Ça va.

**M. ROBERT KASISI :**

1310 Oui. C'est ça. Bon, je suis professeur à l'Université de Montréal en charge des cours qui concernent les aires protégées, la biodiversité et accessoirement aussi le développement durable depuis 97. Je m'intéresse beaucoup à tout ce qui se passe ici et aussi à l'international. J'ai reçu ce document, il y a peut-être deux semaines à peu près. Bon, nous sommes pour le moment très occupés avec la fin de la session, et cetera. Et puis des cours en ligne, c'est quand même assez exigeant.

1315

Donc, j'ai tout de même un peu de temps pour pouvoir lire le document et puis j'ai pu identifier quelques points peut-être que je vais soulever ici qui sont des préoccupations peut-être pas majeures, mais quand même qui pourraient aider à l'amélioration du document.

1320

Je vais y aller à partir de certains chapitres. Je vais vous donner juste les titres ou les thèmes comme ça vous allez pouvoir vous retrouver. Parce que je n'ai pas préparé un document écrit d'avance.

1325

Lorsqu'on parle des six stratégies de durabilité. Ça, c'est à la page 20. Dans mon (inaudible) de résilience. Moi, ma perception c'était que la vision du document est beaucoup plus orientée vers le verdissement. Et puis ça, c'est un défaut qu'on retrouve de plus en plus, c'est un peu partout. Au lieu de parler d'écologie végétale, et cetera, on parle de verdissement.

1330

Et puis verdissement, ça veut dire quoi? Ça veut dire qu'on peut mettre même des végétaux de même espèce partout. Et on l'a connu au niveau du campus. Ça, c'est un exemple que je vous donne. La faculté de l'aménagement en arrière de la cour, il y a une plantation d'arbres, ce n'est pas une forêt, c'est mono spécifique avec des frênes qui ont été plantés vers la fin des années 90, et puis aujourd'hui on a des problèmes avec l'agrile du frêne.

1335

Si on compare avec les HEC qui sont à côté. Il y a une forêt en arrière de la cafétéria des HEC qui a été très bien aménagée. C'est une érablière à Caryer. Aujourd'hui, c'est une forêt extraordinaire, spectaculaire. Donc, un exemple où, quand on parle de coulée verte du campus, je pense qu'il faut réfléchir aussi en termes de diversité végétale.

1340

Même la Ville de Montréal, il y a des experts des services de parc qui viennent chaque année dans mes cours intervenir, faire des conférences et des conférences sur par exemple le principe de (inaudible) où on parle de diversité végétale. Comment est-ce qu'on peut introduire la végétation dans une ville, mais en tenant compte de la diversité des espèces. Ça, c'est ça la richesse aussi au niveau de la biodiversité. Puis je pense que l'Université aurait dû penser à ça.

1345

Un autre point c'est lorsqu'on parle de... à un certain moment on parle des milieux naturels, les verdissements, les principes d'aménagement spécifiques. On part, d'accord, une excellente chose où on dit, on va se greffer finalement au plan de conservation du patrimoine, le

1350 site patrimonial du Mont-Royal. C'est un document qui a été publié en 2018. Ça, c'est une  
excellente initiative.

1355 Mais là-dedans, la Ville de Montréal a identifié, comme dans cette priorité de recherche,  
l'identification des services écosystémiques fournis par les différents secteurs et écosystèmes du  
Mont-Royal.

1360 Il y a une étude qui est sortie en 2017 de Benoît Limoges et cette étude-là est quand  
même assez intéressante, qui s'intitule « Valeur socioculturelle et monétaire rendue par les parcs  
nationaux du Québec ». Et quand on voit les résultats de cette étude-là, on remarque que même  
le pourtour en dehors même les zones périphériques des aires protégées ont quasiment la  
même valeur si on traduit en termes monétaires, quasiment la même valeur que l'intérieur des  
parcs nationaux.

1365 Alors, ce qui est surprenant, c'est que dans le plan de l'Université de Montréal, on n'en  
parle pas, les services écosystémiques. Moi, je pense, c'est un élément important et puis c'est  
une occasion finalement peut-être de lier les deux études pour qu'on puisse voir la  
complémentarité entre le parc lui-même et puis le campus.

1370 Un autre point que j'aimerais soulever, c'est le cimetière du Mont-Royal. C'est à peu près  
67 hectares. C'est beaucoup. C'est un espace aujourd'hui de plus en plus... il y a des nouveaux  
concepts qui émergent en rapport avec l'aménagement des cimetières comme lieu, peut-être  
même corridor écologique. Puis on a des étudiants qui commencent à travailler là-dessus. Ça  
serait intéressant que dans ce plan directeur de l'Université de Montréal on fasse quand même  
un clin d'œil au cimetière du Mont-Royal. Moi je pense que c'est extrêmement important.

1375 Autre chose, un avant-dernier point, c'est concernant l'adaptation au changement  
climatique. En fait, c'est comme si on vivait en vase clos. On fait une stratégie ou un plan  
d'action, d'adaptation aux changements climatiques, mais à l'intérieur juste du campus. Alors  
que d'après moi, le campus devrait même, l'Université devrait même élargir cette réflexion aux  
arrondissements qui sont aux alentours. Et je vais beaucoup plus loin.

1380 Lorsque les municipalités aujourd'hui doivent produire des plans d'action pour les  
changements climatiques. Je pense, le plus important aussi c'est de voir les écoles, les enfants.

1385 Il y a Côte-des-Neiges, l'arrondissement Côte-des-Neiges qui est là. Je sais qu'il y a eu quelques interventions dans le secteur Plamondon, intervention de l'Université de Montréal. Mais c'était beaucoup plus au niveau des aménagements des cours d'école.

1390 Je pense que l'Université devrait aller loin. On a une faculté des sciences de l'éducation. Je pense, c'est une occasion aujourd'hui, quand on commence à élaborer des stratégies d'adaptation aux changements climatiques, de faire en même temps une éducation de la sensibilisation même auprès des écoles. Donc, ça pourrait être un lien où on va aller demander aux enfants aussi, que ça soit au primaire ou au secondaire, de pouvoir intégrer aussi ce processus.

1395 Je pense, il y a ça. Le dernier point. Parce qu'on m'avait dit que j'avais dix minutes. Le dernier point c'est le vocable. Il y a des termes vocables, des termes qui sont utilisés, ça m'a un peu surpris. On parle le contrôle des espèces indésirables. Ça, c'est porter un jugement de valeur.

1400 Vous savez en écologie et ils doivent le savoir, parce que je sais qu'il y a des biologistes qui ont travaillé aussi sur le document. L'asclépiade. Il y a plusieurs années c'était une mauvaise herbe indésirable. On a éliminé quasiment cette plante-là de Montréal. Mais aujourd'hui, on est en train de la réintroduire. Parce qu'elle est extrêmement importante pour les papillons monarques.

1405 Je me souviens toujours, je finis avec ça, Pierre Dansereau qui disait qu'il n'existe pas d'espèces indésirables. Puis dans son jardin il y a Vigor, je pense, qui s'appelle, un horticulteur qui était venu travailler, un jardinier qui était venu travailler chez lui et puis il lui avait dit : « Ne touchez pas aux espèces, les pissenlits, les plantains, ne touchez pas à ça. Il faut les laisser, parce que c'est extrêmement important. »

1410 Alors, je pense, dans un document comme ça, on devrait éviter d'utiliser des termes comme « indésirable ».

1415 Vous savez, il y a un débat aujourd'hui avec les cerfs de Virginie, à Longueuil, et cetera. Je pense même au niveau d'autres espèces qu'ils ont citées, qui sont des espèces indigènes des espèces du Québec qu'on considère comme indésirables. Voilà.

C'est ça. C'est les points que je voulais soulever. Sinon, c'est un document quand même qui est assez costaud.

1420

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, merci beaucoup, Monsieur Kasisi. J'aurais peut-être une question en rapport avec les stratégies d'adaptation au changement climatique.

1425

Vous en avez parlé dans le sens d'un effort pédagogique qui pourrait être fait par l'Université ou par les universitaires auprès du quartier de Côte-des-Neiges ou enfin, d'autres quartiers.

1430

Je me demandais, en relation plus immédiate avec le plan directeur d'aménagement, avez-vous gardé l'impression, en le parcourant, que ce qu'on allait mettre en place allait répondre en ce qui concerne le campus lui-même et les bâtiments et l'environnement qui le définisse que les mesures d'adaptation avaient été prises en compte sérieusement?

1435

**M. ROBERT KASISI :**

Bon. Moi, sincèrement je peux critiquer, parce que je vois des espaces qui sont des... ce ne sont pas des friches, disons carrément des gazons. Il y a du gazon.

1440

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

1445

**M. ROBERT KASISI :**

Il y en a beaucoup. Et c'est un peu gênant. Parce qu'on se dit, ailleurs, on est déjà loin. Je vous ai parlé juste d'asclépiades ici, des champs d'asclépiades c'est beau aussi, puis ça peut être utile. Et même au niveau des changements climatiques, je pense, la contribution comme (inaudible) de carbone ça peut être beaucoup plus que du gazon. Ça, c'est un premier point.

1450

L'autre point, c'est qu'il y a des interventions qui se font parallèlement au plan directeur. Je suis au courant, parce que je suis à la faculté d'aménagement. Il y a entre autres une intervention qui va se faire dans Outremont et il s'agit d'aménagement des cours d'école.

1455 Alors, que nous connaissons aujourd'hui les concepts de parc-école qui pourraient permettre peut-être en même temps faire de la pédagogie et impliquer, s'assurer de la participation des jeunes pour les sensibiliser puis les ramener à prendre la relève. Moi, c'est dans ce sens-là que je le vois.

1460 Et ça ne peut pas seulement se faire avec les biologistes, ça peut se faire aussi avec la faculté des sciences de l'éducation. Et moi, je pense, ça serait solide. Parce qu'on parle des générations futures. On a des jeunes qui sont là, je pense qu'il faut les mobiliser et ils sont mobilisables, parce qu'ils sont sensibles aujourd'hui à toutes ces questions-là, de conservation de la biodiversité et des changements climatiques.

1465

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui. Bien, alors, est-ce que mes collègues, Radouan Torkmani ou Danielle, vous avez des questions?

1470

**LE COMMISSAIRE :**

1475 Absolument. Bonsoir, Monsieur Kasisi. Merci beaucoup pour la présentation. Vous évoquez la coulée verte. Moi, j'aimerais savoir comment vous accueillez ce concept de coulée verte d'est en ouest. Est-ce que vous le jugez pertinent? Et comment en garantir la richesse en termes de biodiversité et une gestion de l'eau qui soit faite de manière adéquate?

**M. ROBERT KASISI :**

1480 Oui. Je suis revenu sur la vision quasiment la vision qui est orientée vers le verdissement, au lieu de voir beaucoup plus la biodiversité dans son ensemble. Ça peut être les insectes. Des fois on oublie les insectes ou les principes de (inaudible) ou diversité fonctionnelle, qui a été développée d'ailleurs dans une université du Québec, à l'UQAM, aujourd'hui.

1485 Et les gens qui travaillent à la Ville de Montréal, l'équipe de Virginie Angers, c'est une équipe qui travaille aussi sur ces concepts-là et puis qui pousse même le programme de canopée. C'est de voir aussi comment on va amener la diversité là-dedans.

1490 Alors, moi je me dis, l'Université devrait aussi s'accrocher à ces initiatives-là qui sont des initiatives de la ville, qui paraissent quasiment comme des silos aujourd'hui. On travaille comme en silo. Alors, qu'il y avait là une occasion carrément de pouvoir faire monter une certaine synergie.

1495 Mais je reviens encore, la coulée verte je vois le cimetière du Mont-Royal là-dedans, sincèrement. 66 hectares, c'est beaucoup ça.

**LE COMMISSAIRE :**

1500 Donc, vous avez des exemples d'aménagement qui pourraient être faits en lien avec cette coulée verte? Pour relier la coulée verte avec le cimetière.

**M. ROBERT KASISI :**

1505 Oui. C'est de voir les travaux qu'il y a... bon, je n'ai pas des exemples spécifiques, mais je sais qu'en Indonésie ils ont beaucoup travaillé là-dessus, les cimetières musulmans, et cetera. Et puis, vous allez à la bibliothèque de l'Université, vous allez trouver des... il y a même nos étudiants aussi qui travaillent. J'ai deux étudiants qui font le travail de session sur la question des cimetières cette année.

1510 **LE COMMISSAIRE :**

Et c'est quoi? C'est l'enrichir en termes de biodiversité, c'est ça?

**M. ROBERT KASISI :**

1515 Oui, oui.

**LE COMMISSAIRE :**

1520

De créer des corridors écologiques, s'assurer que...

**M. ROBERT KASISI :**

1525

Voilà. Justement ça joue un rôle comme dans la mosaïque de la biodiversité végétale de la ville et puis ça peut servir de corridor écologique.

**LE COMMISSAIRE :**

1530

Donc, est-ce que vous considérez que la coulée verte aujourd'hui elle est discontinuée en fait, c'est ça. Elle apporte une discontinuité avec l'ensemble du site tel qu'elle est proposée dans le...

**M. ROBERT KASISI :**

1535

Non, non, ça va. Mais il y a des endroits à améliorer, je pense. Et puis je vous ai parlé de la... j'évite d'utiliser le mot « forêt », qui est en arrière de la faculté d'aménagement. Je l'appelle toujours la plantation de frênes. Ça, ça se trouve là-dedans. Normalement, ça, c'est carrément réaménagé.

1540

La façade même de la faculté d'aménagement. Il y a des étudiants qui travaillent aussi, qui ont fait des propositions en rapport avec ça. Le gazon qui est là. Je n'ai rien contre le gazon, mais en même temps je me dis, il y a moyen quand même d'améliorer aujourd'hui sûrement ce paysage.

1545

**LE COMMISSAIRE :**

Je vous remercie. Ça sera tout pour moi, merci.

1550



**LA PRÉSIDENTE :**

1555 Danielle?

**LA COMMISSAIRE :**

1560 Oui. Alors, il y a un de vos collègues qui est venu plus tôt ce soir et qui a parlé entre autres de la nécessité d'améliorer les liens entre le campus et les quartiers environnants, d'améliorer l'accessibilité au campus. Et je pense que c'est une de vos préoccupations aussi. Est-ce que vous avez des suggestions à faire sur ce point-là?

**M. ROBERT KASISI :**

1565 Moi, je pense même, dans l'aménagement, les travaux, faire ça d'une manière participative, demander des idées, on le fait beaucoup, c'est au niveau des travaux d'étudiants. On va même sur le terrain, des stages sur le terrain. Je pense qu'il y a moyen de mobiliser des fois, les arrondissements ou même les secteurs qui sont dans la périphérie.

1570 Et je pense même, sincèrement, de ne pas voir seulement Outremont. Il y a de la richesse aussi dans Plamondon, secteur Plamondon, Côte-des-Neiges, et cetera. Et je pense, ça, ça serait beaucoup et ça serait une façon aussi de motiver ces enfants-là et puis qu'ils puissent apporter quelque chose. Et je suis sûr qu'ils peuvent apporter quelque chose même au niveau de l'aménagement.

1575 Vous savez, tout ce qui est richesse culturelle, il y a moyen de superposer cette richesse culturelle sur la biodiversité et puis voir même les aménagements.

1580 On peut, à l'intérieur par exemple du campus les endroits où on veut intervenir, c'est de voir aussi quelles sont les idées des gens qui vivent en périphérie, les jeunes ou les adultes aussi, les associations, des groupes associatifs qui sont dans le quartier.

1585

**LA COMMISSAIRE :**

1590 Avez-vous l'impression que, en fait la situation actuelle, que ces groupes associatifs ou ces familles, ces jeunes-là, s'intéressent à l'Université ou s'ils voient plutôt l'Université comme...

**M. ROBERT KASISI :**

1595 Tour d'ivoire.

**LA COMMISSAIRE :**

Tour d'ivoire, oui.

1600 **M. ROBERT KASISI :**

1605 Oui. C'est ça. Oui, oui. Et puis il y a toute la question de la langue des fois. Mais je pense que la langue ce n'est pas une barrière. Ce n'est pas une barrière du tout, du tout. Parce que lorsqu'on va aller chercher des jeunes par exemple, qui sont au primaire, au secondaire, on peut déjà les amener. Et puis montrer qu'ils peuvent même eux aussi arriver à l'Université, étudier à l'Université, et cetera. Et puis même, ils peuvent contribuer à l'édifice qu'est l'Université de Montréal.

**LA COMMISSAIRE :**

1610 Un beau programme. Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1615 Moi j'aurais une autre question, Monsieur, concernant la complémentarité entre le parc du Mont-Royal et le campus.

1620 D'abord, comment vous voyez ça et je me demandais aussi si l'étude de votre... vous avez parlé d'une étude de monsieur Benoît Limoges. Si vous pouviez nous la transmettre. Je pense, ça serait très, ça nous serait utile.

**M. ROBERT KASISI :**

Oui.

1625 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais comment vous la voyez? Qu'est-ce que ça veut dire, qu'est-ce que ça représente en termes d'aménagement de s'assurer d'une complémentarité, d'une continuité entre le parc du Mont-Royal et le campus de la montagne?

1630

**M. ROBERT KASISI :**

Sincèrement. L'impression que j'ai eue en lisant le document et puis en regardant aussi les documents de la Ville, j'ai eu comme l'impression qu'il n'y avait pas comme un comité pilote qui pouvait permettre aux deux institutions de pouvoir travailler ensemble. Ça m'a surpris, hein. D'autant plus que je sais qu'il y avait des collègues qui ont beaucoup travaillé sur le Mont-Royal notamment, Peter Jacobs qui est avec la Ville de Montréal aussi.

1635

**LA PRÉSIDENTE :**

1640

Oui.

**M. ROBERT KASISI :**

Ça m'a vraiment surpris qu'il y ait ce manque-là de lien ou de synergie entre les initiatives. Et ça, même cette étude-là qui est préconisée, l'identification des services écosystémiques du Mont-Royal, je pense que ça pourrait même se faire juste la Ville, mais qui collaborerait avec l'Université de Montréal. Ça peut être un département, ça peut être... même avec les gens de HEC.

1645

1650

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

1655 **M. ROBERT KASISI :**

Mais pas seulement les gens de HEC, parce que je pense qu'au département environnement et développement durable, je suis sûr qu'il y a des ressources là aussi. Ils peuvent travailler sur ces questions-là.

1660

Mais je vais vous envoyer le document de Limoges avec qui... il vient souvent dans mes cours pour donner des conférences aussi sur la valeur des services écosystémiques.

**LA PRÉSIDENTE :**

1665

Dites-moi une chose, j'ai l'impression que vous y avez référé, mon souvenir est, vous l'avez mentionné, mais avez-vous en tête des exemples d'aménagement ou soit de campus d'université ou d'autres infrastructures importantes où on a fait le choix, non pas comme vous dites de verdissement, mais un choix qui est plus orienté vers une écologie végétale, vers la biodiversité ou c'est manifeste dans l'environnement?

1670

Quand vous disiez tout à l'heure, un gazon, pas le gazon, l'expression est pervertie, mais une surface d'asclépiades ça vaut bien du gazon de trèfle ou pas de trèfle.

1675 **M. ROBERT KASISI :**

Bien, je peux trouver. Il y a des travaux... je pousse souvent mes étudiants vers ces types de travaux là. Je sais que la session passée ou l'année passée il y a eu deux ou trois travaux aussi concernant les campus.

1680

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

1685 **M. ROBERT KASISI :**

L'aménagement des campus. Je peux vous envoyer ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

1690

Mais si vous avez des exemples en tout cas qui nous permettraient de visualiser ce que vous nous décrivez.

**M. ROBERT KASISI :**

1695

Voilà. Et puis, bon, c'est des étudiants qui font du design aussi.

**LA PRÉSIDENTE :**

1700

Pardon?

**M. ROBERT KASISI :**

1705

Du design.

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, oui, du design.

1710

**M. ROBERT KASISI :**

C'est visuel. C'est qu'ils font avec des listes de plantes et puis ils font aussi des plans, et cetera.

1715

**LA PRÉSIDENTE :**

Parfait.

1720

**M. ROBERT KASISI :**

Je vais pouvoir... je ne sais pas. Je pense avec le document qu'on nous a envoyé, il y a un lien pour déposer.

**LA PRÉSIDENTE :**

1725 Oui.

**M. ROBERT KASISI :**

1730 Oui, c'est ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

1735 Oui. Écoutez, soit madame Naud ou madame Malki communiquera avec vous. Mais vous pouvez utiliser le lien effectivement que vous avez utilisé pour vous inscrire à la séance de ce soir.

**M. ROBERT KASISI :**

1740 O.K.

**LA PRÉSIDENTE :**

1745 Alors, il me reste à vous remercier de votre présentation. Alors, on comprend qu'étant donné la période de l'année que ça soit difficile de mettre des notes. Cependant, si vous trouviez un petit moment pour le faire, pour nous consigner par écrit ce que vous nous avez dit, ça nous serait très utile.

**M. ROBERT KASISI :**

1750 Je vais le faire.

**LA PRÉSIDENTE :**

1755 Mais si ce n'est pas possible, je comprends bien.

**M. ROBERT KASISI :**

Je vais le faire. Je vais le faire.

1760

**LA PRÉSIDENTE :**

Ça va. Merci beaucoup.

1765

**M. ROBERT KASISI :**

O.K. Alors, c'est moi qui vous remercie, merci beaucoup puis bonne soirée.

1770

---

**M. STÉPHANE MÉLANÇON  
M. PIERRE MARCOUX**

**LA PRÉSIDENTE :**

1775

Alors, on passerait à notre prochain intervenant. Il s'agit de messieurs Mélançon et Marcoux de Ski de fond Montréal.

**M. STÉPHANE MÉLANÇON :**

1780

Bonsoir, Madame la présidente.

**LA PRÉSIDENTE :**

1785

Bonsoir, Monsieur Mélançon.

1790

**M. STÉPHANE MÉLANÇON :**

1795 Bonsoir, Monsieur, Madame les commissaires. Alors, Monsieur Marcoux et moi on va vous parler de Montréal, en fait d'une saison qui est parfois mal aimée ou qu'on oublie dans les aménagements ou dans la planification qui est l'hiver.

1800 Et en Amérique du Nord, Montréal est quand même une des rares villes importantes nordiques qui a un hiver vraiment soutenu avec l'enneigement. Et on voulait apporter un petit éclairage sur le plan directeur d'aménagement de l'Université de Montréal sur la saison hivernale.

1805 Nous sommes Ski de fond Montréal. Donc, bien entendu on est des gens qui sont très actifs l'hiver par définition, mais on est actifs aussi quatre saisons. Et puis Ski de fond Montréal pour bien nous définir, on regroupe des gens qui pratiquent le ski de fond, des passionnés, toutes vitesses confondues. Et on oeuvre aussi dans plusieurs parcs de la Ville de Montréal pour du développement du ski de fond aux Montréalais issus de l'immigration et aussi aux Montréalais de plusieurs générations.

1810 Mais l'idée c'est de faire développer la pratique du ski de fond puis aussi de faire aimer l'hiver. Donc ça, c'est notre façon de réussir à faire, à apprivoiser les gens à aimer l'hiver. Donc, je vais tout de suite passer à la présentation.

1815 Alors, voici des préoccupations ou des suggestions concernant le campus de l'Université de Montréal, saison hivernale. Bien entendu, l'hiver bon, on est habitués à toutes les difficultés que ça peut nous occasionner pour les vents, le froid, l'accumulation de glace, les bancs de neige, tout ça. Mais si on y faisait bien attention, il y a moyen de convertir ça à notre avantage.

L'hiver peut être agréable si on sait bien apprivoiser les cadeaux que l'hiver nous fait.

1820 Étant moi-même un ancien étudiant de l'Université de Montréal, je me souviens très bien de cet emplacement-là et bon, je suis vraiment heureux comme bien d'autres de voir que l'Université veut transformer et mettre à niveau le chemin de la tour.



1825 L'été bien entendu beaucoup d'activités peuvent avoir lieu. Il y aura certainement des aménagements qui seront faits pour pouvoir inviter les gens à circuler puis à découvrir et à profiter du point de vue et de la montagne.

1830 Nous, naturellement, on s'est préoccupés de l'hiver. On s'est dit, bien pourquoi qu'il ne pourrait pas y avoir aussi une promenade hivernale qui pourrait être aménagée pour les cyclistes d'hiver, mais aussi les raquetteurs et bien entendu les fondeurs. Quand même, il y a beaucoup de dénivelés qui peuvent être intéressants. Et d'ailleurs, l'Université de Montréal compte une équipe de ski de fond.

1835 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

**M. STÉPHANE MÉLANÇON :**

1840 Ça leur fera un lieu d'entraînement. Et même, ça pourrait être un lieu de déplacement à travers l'Université qui est quand même, qui occupe une bonne superficie. Ça pourrait aussi, on le verra plus loin, être une occasion aussi de bonifier, et là, je rejoins ce que monsieur Kasisi disait tout à l'heure concernant la complémentarité avec le parc du Mont-Royal et aussi sans doute le cimetière. Il y a des liens sans doute qu'on pourrait faire aussi été comme hiver.

1845 Donc, il y a un potentiel très intéressant à travers le plan directeur de l'Université de Montréal, et ça, on s'en félicite. Puis on saisit aussi l'occasion pour valoriser la saison hivernale.

1850 Maintenant, quelques propositions. L'axe de vie, donc c'est les promenades proposées. Naturellement, nous, on propose en saison hivernale d'aménager les pistes de ski de fond. Naturellement, ce n'est pas très lourd à organiser ou à aménager, dans la mesure où est-ce que les talus sont déjà bien orientés ou nivelés. Une dameuse, après une certaine épaisseur de neige, peut facilement tracer les sentiers.

1855 Donc, c'est assez léger en termes d'impact sur l'environnement et en termes de coût aussi, parce qu'il n'y a pas beaucoup d'infrastructures à faire. Il s'agit simplement de le planifier au moment de l'aménagement et puis ça rend possible cette activité.

Naturellement, on a aussi le parc derrière la Polytechnique, qui offre lui aussi un potentiel d'aménagement de sentiers de ski de fond, de raquette et aussi de randonnée hivernale.

1860

Donc, on vous a mis ici en rouge les sentiers projetés de ski de fond qui ne sont pas en compétition. Puis c'est important, parce que ça se voit aussi dans d'autres parcs de la Ville de Montréal où est-ce qu'il y a une compétition ou un conflit d'usage entre les promeneurs puis les utilisateurs des sentiers de ski de fond ou de raquette.

1865

L'idée c'est aussi de planifier déjà d'avance des sentiers qui ne seraient peut-être ouverts que l'hiver et que l'été ça pourrait être des prés ou encore là, je rejoins ce que monsieur Kasisi disait, où est-ce que ça pourrait être de la biodiversité qui pourrait être en saison été, qui ne serait pas marchable, mais qui serait réutilisé l'hiver durant la saison où la végétation est en dormance.

1870

Donc, c'est des propositions qu'on vous fait. Bien entendu, le long d'Édouard-Montpetit il y aura aussi un axe qui pourrait être intéressant d'exploiter pour pouvoir se déplacer d'un endroit à un autre.

1875

Et puis, je pense que ça pourrait peut-être même aussi, mais certainement favoriser l'inclusion du campus à travers sa communauté, le quartier. Donc, on imagine assez facilement que les gens pourraient pratiquer leur sport à travers le campus surtout en saison hivernale.

1880

Alors, ici une petite photo simplement pour qu'on puisse apprécier les dénivelés. Ce n'est pas catastrophique. Il y a vraiment moyen de faire du ski là-dedans sans se casser la gueule. Donc, il y a un potentiel, c'est ce qu'on voit, c'est ce qu'on a pu apprécier en visitant les lieux. Il s'agit simplement de le planifier.

1885

Et aussi, maintenant, petite proposition. La coulée verte, naturellement c'est un projet très intéressant et on irait même un peu plus loin, c'est qu'on vous proposerait l'agrandissement du parc en se réappropriant le stationnement à proximité de la Polytechnique.

1890

J'ai une autre diapo. Donc, voici la coulée. On voit sur la photo de gauche le stationnement de Polytechnique. Une vue un peu plus rapprochée où on voit en jaune le

stationnement de Polytechnique et aussi un potentiel... ça permettrait de réunifier, d'augmenter la superficie d'espaces verts qui seraient convertis en parc dans ce cas-ci.

1895 Maintenant, si on veut faire du ski fond sur le campus de l'Université de Montréal, bien pourquoi pas inclure, surtout au CEPSUM d'abord, la location et le prêt d'équipement de ski de fond à la communauté étudiante et peut-être aussi aux résidents.

1900 Donc, on a mis ici sur cette carte les propositions de lieu où pourraient avoir lieu les comptoirs de prêt ou de location. Il y a certains bâtiments qui ont des halls très vastes, qui pourraient être utilisés l'hiver temporairement, avec des aménagements temporaires pour favoriser la location et le prêt d'équipement.

1905 Maintenant, on arrive vers les liens. Je vais quand même aborder cette question-là pour pouvoir vous proposer quelques pistes de liaison entre le campus et les autres espaces verts de la montagne.

1910 Alors, le premier lien qui est le plus évident et peut-être le moins lourd à aménager, c'est le lien avec l'avenue Côte-des-Neiges qui permet de reconnecter à Remembrance et nous faire accéder en ski de fond, en vélo, à pied vers le parc du Mont-Royal.

1915 Donc, on voit ici l'emprise en bordure de la rue, bien encore de Côte-des-Neiges où on a vraiment beaucoup d'espace qui pourrait être réutilisé toujours en saison hivernale, pour permettre aux skieurs de circuler sur le campus, d'aller sur Côte-des-Neiges et de continuer leur balade vers le parc du Mont-Royal.

1920 Si on se rend à la position de la Ville de Montréal, assurément qui seraient très heureux de pouvoir désengorger sans doute une partie des promeneurs à d'autres endroits que dans le parc du Mont-Royal. Donc, on se trouve à étendre un peu le domaine skiable de la montagne et je crois que ça serait très bien reçu de la part de la Ville à ce niveau-là.

D'autres liens à développer. Je vais passer rapidement, mais encore là on rejoint les recommandations de monsieur Kasisi concernant un corridor vert à travers les cimetières. Donc, on propose d'ailleurs que l'Université de Montréal prenne l'initiative pour s'asseoir à la table avec les gens de la Ville et aussi des cimetières pour pouvoir étudier la possibilité.

1925 Et ne pas oublier aussi que bon, comme vous savez, le campus est très desservi en transport en commun. Donc, encore là, c'est très intéressant de pouvoir débarquer avec ses skis puis commencer à skier sur la montagne.

1930 Des évènements populaires aussi pourraient avoir lieu tout près du campus, sur le campus. Et on peut imaginer quand même qu'en hiver on se trouverait à redynamiser l'espace de vie qui est espéré, qui est voulu par le plan directeur.

1935 Il y a quelques annexes, mais je vous les enverrai, c'est surtout sur des coupes. Donc, c'est des propositions visuelles qu'on vous fait. Mais je ne voulais pas prendre trop de votre temps ce soir. Je vais être à l'écoute de vos questions.

**LA PRÉSIDENTE :**

1940 Parfait. Merci beaucoup, Monsieur Mélançon et monsieur Marcoux qui est dans doute dans l'ombre quelque part.

Alors, peut-être une première question de la part de mon collègue Radouan Torkmani.

**LE COMMISSAIRE :**

1945 Vous avez répondu, Monsieur Mélançon, c'est bien ça?

**M. STÉPHANE MÉLANÇON :**

1950 Oui, oui.

**LE COMMISSAIRE :**

1955 Oui. Vous avez répondu effectivement, ma première question portait sur les différents chemins et sentiers. Et vous avez répondu très, très clairement. Donc, je n'ai pas d'autres questions à ce sujet. Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1960

Ça va aller. Danielle?

**LA COMMISSAIRE :**

1965

Oui. Bien, vous avez parlé de vestiaires temporaires aménagés les fins de semaine. Qu'est-ce que ça serait plus concrètement, comment vous voyez ça?

**M. STÉPHANE MÉLANÇON :**

1970

Dans le fond, ce que les skieurs auraient besoin c'est un espace pour pouvoir bon, changer leur botte, pouvoir peut-être mettre leur botte dans un espace aménagé et des bancs. Puis après ça, soit qu'il y a de l'espace de location pour l'équipement, pour le prêt d'équipement. Mais ça reste quand même assez...

1975

Si on va par exemple au parc du Mont-Royal, au pavillon du lac des Castors, ça reste quand même assez minimaliste comme aménagement puis ça peut être déménageable assez facilement. C'est des modules qui sont installés, qui peuvent être retirés. Donc, c'est ce à quoi on pensait.

1980

**LA COMMISSAIRE :**

Au lac des Castors, si je me souviens bien, c'est la Ville qui gère ces installations-là?

**M. STÉPHANE MÉLANÇON :**

1985

Bien, c'est un partenaire. C'est la Ville de Montréal avec les grands parcs ont des partenaires et c'est les Amis de la montagne qui ont la gestion du parc de location et une partie du chalet, pour le restaurant aussi.

1990

**LA COMMISSAIRE :**

1995 Est-ce que vous voyez que ce serait comme Ski de fond Montréal qui pourrait gérer ces équipements temporaires pour l'Université?

**M. STÉPHANE MÉLANÇON :**

2000 Ce n'est pas l'objectif de la demande. On pourrait être un partenaire pour toutes sortes d'initiatives qui seraient bienvenues. Ça pourrait être le développement, il y a des écoles de ski ou même, on a une équipe de compétition et on donne aussi des coups de main à l'équipe de skieurs de l'Université de Montréal. Donc, on est prêt à donner un coup de main au niveau qui sera nécessaire.

2005

**LA COMMISSAIRE :**

Merci. Ça répond à mes questions.

2010

**LA PRÉSIDENTE :**

Moi j'aurais une question. Entre autres, dans votre mémoire vous indiquez, vous souhaitez que le pavillon situé sur le toit du stationnement Louis-Colin soit utilisable durant les quatre saisons. Qu'est-ce que vous avez en tête exactement?

2015

**M. STÉPHANE MÉLANÇON :**

Je vais demander à mon collègue, monsieur Marcoux, qui est plus informé sur ce projet.

2020

**M. PIERRE MARCOUX :**

Parfait. C'est parce que quand on regarde la coupe du pavillon, on dirait... il n'y a pas de mur. On a fait un croquis que vous regarderez plus tard. C'est dans les annexes qu'on ne vous pas présenté, mais c'est qu'on l'a vitré.

2025

C'est que c'est trop... pas trop facile. Ça serait erroné de construire juste un pavillon pour l'été. Il faut le construire pour les quatre saisons. Il montre une terrasse en avant. Nous ce qu'on dit, on devrait le fermer, ça pourrait être un café pour des promeneurs. On parle le samedi, dimanche. Ça pourrait être pour les quatre saisons, mais encore plus l'hiver.

2030

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui. C'est bien. Oui. Une des questions que je me posais, c'est que dans les recommandations entre autres, vous parlez de la création d'un pôle de plein-air hivernal qui serait situé au nord du bâtiment de l'école Polytechnique, du gros bâtiment actuel, et qui aurait comme équipement un réseau de ski de fond.

2035

Développez-moi dont ça un petit peu. Et une des questions que je me posais, c'est l'équipe de ski de fond de l'Université de Montréal où est-ce qu'elle s'entraîne en ce moment?

2040

**M. STÉPHANE MÉLANÇON :**

Je vais répondre à la question pour l'équipe de ski de fond, puis je vais laisser mon collègue Pierre pour le pôle.

2045

Pour l'équipe de ski de fond de l'Université de Montréal, ils s'entraînent souvent sur la montagne, en saison sèche comme on va bientôt l'être, ils vont être d'ailleurs au campus, mais aussi sur le Mont-Royal. Mais bon durant l'hiver, ils sont sur les réseaux de ski...

2050

**LA PRÉSIDENTE :**

De la montagne?

**M. STÉPHANE MÉLANÇON :**

2055

Exactement, oui.

2060 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. C'est bien.

2065 **M. PIERRE MARCOUX :**

Est-ce que vous permettez que je continue, Madame.

2070 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui. Allez-y, Monsieur.

**M. PIERRE MARCOUX :**

2075 Donc, pour le pôle de plein-air, c'est que Montréal est en déficit d'espace terre pour faire des activités hivernales. Donc, ce qu'on recommande c'est finalement, c'est que l'Université, l'école Polytechnique, le pavillon – j'ai un blanc de mémoire – le pavillon Lassonde.

**LA PRÉSIDENTE :**

2080 Oui.

**M. PIERRE MARCOUX :**

2085 Leur prénom j'oublie. La famille Lassonde. Il y a un gros hall d'entrée, il y a un café étudiant, il y a beaucoup d'espace qui pourrait être utilisé pour finalement, un chalet d'accueil équivalent, mieux même que le lac des Castors. C'est-à-dire que les gens peuvent se rencontrer. Il y a des stationnements Louis-Colin, il y a le stationnement dans les bâtiments universitaires de Lassonde. Donc, à partir de cet endroit-là, les gens pourraient louer des raquettes, louer des skis. Il y a toute une zone... peut-être...

2090

Stéphane, tu peux peut-être mettre le croquis. Bien, ce n'est peut-être pas nécessaire. Je peux vous le décrire. C'est que ça pourrait être un lieu où cette zone-là entre finalement, au nord de l'école Polytechnique ça pourrait être une zone de plein-air, c'est-à-dire où on pourrait



2095 apprendre à faire de l'initiation au camping hivernal. On ne parle pas de faire un camping tous les jours, mais c'est de faire quelques activités comme ça. Diverses activités que les différents partenaires comme les Amis de la montagne et Ski de fond Montréal font. Il y a beaucoup d'activités.

2100 Il ne faut pas oublier que finalement, aussi en arrière du CEPSUM, ils appellent ça le stade d'hiver, mais en fin de compte le stade d'hiver c'est simplement juste des patinoires réfrigérées à l'intérieur. C'est que le stade d'hiver il est à l'intérieur. Donc, le vrai stade d'hiver, selon moi, c'est tout le secteur vert finalement au nord de la Polytechnique jusqu'en arrière du CEPSUM, jusqu'à l'avenue Vincent-D'Indy.

2105 **LA PRÉSIDENTE :**

Parfait. Merci beaucoup. Alors, s'il n'y a pas d'autres questions de la part de mes collègues de la commission, il me reste à vous remercier. Monsieur Marcoux, je pense que ça fait notre quatrième commission où je vous retrouve, mais la troisième successive. Et je vous félicite pour votre persistance et votre engagement vis-à-vis du ski de fond. Merci beaucoup à tous les deux, monsieur Mélançon et monsieur Marcoux.

2115 Je crois que nous n'avons plus d'intervenants. Alors, ça m'amènerait à demander à nos collègues de la Ville ou de l'Université s'ils souhaitent utiliser leur droit de rectification. Madame Hamdane?

---

**RECTIFICATION**

2120

**Mme RADHIA HAMDANE :**

2125 Oui. Bonjour. Moi, je voudrais faire trois rectifications.

**LA PRÉSIDENTE :**

2130 Oui.

**Mme RADHIA HAMDANE :**

2135 Alors, pour un des commentaires de monsieur Gérard Beudet par rapport à la perméabilité intérieure extérieure au niveau de la place de La Laurentienne.

2140 Effectivement, le projet actuellement il prévoit une perméabilité intérieure extérieure au niveau du 3200, Jean-Brillant où on vient mettre à niveau la terrasse pour venir la connecter avec le mur pour justement... là, on demande de faire partir la vidéo. Je ne sais pas s'il faut que je la parte? On m'avait dit tantôt que non.

**LA PRÉSIDENTE :**

2145 Madame Hamdane, je voulais juste rappeler le sens du droit de rectification. C'est s'il y avait eu entre autres une fausseté ou une erreur qui avait été commise.

**Mme RADHIA HAMDANE :**

2150 En fait, c'est ça. Je veux juste dire qu'il y a la perméabilité intérieure extérieure dans le plan, dans le projet de la place de La Laurentienne. Bon, je vais m'arrêter là. Je n'ai pas plus d'infos.

2155 Pour madame Pascale Kaniasta. On ne retire pas d'arbres au niveau de la coulée verte. On avait précisé, il y avait une appréhension pour elle qu'elle comprenait que par rapport à la coulée verte, on ne retire aucun arbre, au contraire on vient la renforcer.

2160 Et pour monsieur Robert Kasisi, il se posait la question, pourquoi il n'y avait pas de comité pilote puis il s'interrogeait. Il y avait un comité aviseur. Donc, je veux préciser qu'il existait un comité aviseur, un comité du cadre bâti, un comité pour l'interface du domaine public, un comité conjoint et un comité de la réglementation.

Tout ça, c'est avec la Ville de Montréal et en dehors de la Ville de Montréal il y avait aussi un comité aviseur avant même l'élaboration du plan, pendant le plan et après le plan. Voilà. C'est tout.

2165

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Madame. Monsieur Garcias, est-ce qu'il y avait des rectifications que vous souhaitez faire?

2170

**M. GARCIAS :**

Non. Pas pour ma part. Il n'y a pas de rectification.

2175

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, je vous remercie beaucoup, Madame Hamdane et monsieur Garcias.

2180

---

**MOT DE LA FIN**

2185

Donc, c'est la fin de notre première séance d'audition des opinions. Je veux remercier tous ceux et celles qui sont intervenus ce soir. Je remercie aussi les représentants de la Ville, de l'Université de Montréal, de HEC et de Polytechnique. Toutes les personnes qui ont soutenu les travaux de la commission ainsi que le personnel de l'Office.

2190

Merci aussi à ceux et celles qui sont présents en ce moment en ligne, pour leur écoute patiente et respectueuse.

Thank you for joining us tonight, as well for your courtesy and your patience.

2195

Alors, je vous souhaite une bonne soirée et à demain. Good evening and we will see you tomorrow.

**AJOURNEMENT AU 24 MARS 2021, 13 h**

2200

2205

Je, soussignée, Cindy Lavertu, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des témoignages et opinions pris dans cette audience au moyen de la sténotypie, par visionnement Web et/ou piste audio et selon la qualité de ceux-ci.

2210

*Cindy Lavertu*

Cindy Lavertu, s.o.